



SION, PLACE ET RUE DES REMPARTS

Les vestiges médiévaux et romains

Alessandra Antonini
Marie-Paule Guex

Juin 2009

Sion - place et rue des Remparts

Les vestiges médiévaux et romains

Fouilles effectuées lors de la construction du parking souterrain et de la réfection de la rue
Sondages d'octobre et novembre 2005 - Fouilles de février à octobre 2006

Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex
Rapport de juin 2009

Tables de matières

I Introduction

1. Contexte des interventions
2. Durée, conditions générales et méthodologie des travaux
3. Remerciements

II Cadre général

1. Contexte géologique
2. Principales découvertes
3. Séquence stratigraphique

III Découvertes archéologiques

1. La voie romaine
2. Les vestiges de la ville médiévale
 - 2.1. *Le système défensif : fossé et mur d'enceinte*
 - 2.2. *Les vestiges de parcelles intra-muros*
 - 2.3. *Les vestiges de parcelles extra-muros*
 - 2.4. *L'emplacement de l'enceinte médiévale, éléments de discussion*
3. Vestiges de la ville moderne
 - 3.1. *Disparition des fortifications de la ville et création de la rue des Remparts*
 - 3.2. *Développement de la rue des Remparts*
 - L'ancien Hôtel de Torrenté (aujourd'hui bâtiment de l'édilité) et son jardin clôturé
 - Les alignements occidental et oriental de la rue
 - Un caniveau et les toilettes publiques
 - Le poids public
4. La mise en valeur de l'enceinte médiévale de la ville

IV Bibliographie

V Documentation photographique

VI Annexes

- 6.1 Place et rue des Remparts, plan des vestiges d'époques historiques
- 6.2 Tracé de l'enceinte médiévale dans le cadastre actuel
- 6.3 Place des Remparts, coupe schématique Sud – Nord
- 6.4 Place et rue des Remparts, coupe restituée Ouest – Est
- 6.5 Orthophoto du mur de contrescarpe
- 6.6 Orthophoto de l'édifice construit dans le fossé
- 6.7 Liste des relevés de terrain
- 6.8 Liste des unités stratigraphiques de terrain UT
- 6.9 Liste du mobilier

I Introduction

1. Contexte des interventions

Le projet d'une nouvelle place publique avec parking souterrain au sud du bâtiment de l'édilité ainsi que l'assainissement de la rue des Remparts ont permis d'entreprendre des investigations archéologiques d'envergure au centre de Sion. Les travaux se situaient en effet dans une zone archéologique hautement sensible, à proximité de vestiges d'époque néolithique et du Moyen Age repérés lors de la construction du bâtiment de l'édilité et du parking de la Planta. D'autre part, il fallait s'attendre à la présence de vestiges appartenant au système de défense médiéval de la vieille ville (Annexe 6.1).

Rendu attentif par l'Archéologie cantonale, le service d'édilité de la ville a collaboré dès le début de son projet de construction avec le bureau mandaté pour la surveillance et les fouilles archéologiques. Pour mieux évaluer la richesse en vestiges de la parcelle, un sondage préliminaire profond a été pratiqué le 25 octobre 2005 dans l'angle nord-ouest de l'ancienne cour des ambulances (fig. 1). Situé à l'extérieur du fossé de la ville, ce sondage a révélé des dépôts de limon argileux sur une profondeur de plus de 4.00 m. Ils recouvraient une couche de pierres ébréchées et brûlées dans une matrice de limon charbonneux. Quelques fragments de briques et de tuiles indiquaient la présence de vestiges du Moyen Age. Le 11 novembre 2005, un second sondage a été effectué dans la rue des Remparts, près de l'angle sud-est du bâtiment de l'édilité (fig. 2). Deux maçonneries parallèles sont apparues : un mur récent revêtu d'un crépi au ciment ainsi qu'un mur plus ancien, soigneusement parementé, interprété dans un premier temps comme le mur d'enceinte médiévale de la ville.

Sur la base de ces sondages, une stratégie d'intervention a été planifiée d'entente avec l'ingénieur de la ville et l'Archéologie Cantonale. Elle était axée en particulier sur le repérage des vestiges de l'enceinte médiévale. Mais lors des travaux, le programme a dû être adapté en fonction de la richesse des découvertes inattendues puisque, sous les niveaux médiévaux, des vestiges de l'époque romaine, de l'âge du Fer et du Néolithique sont apparus.

Les fouilles des vestiges d'époque historique ont été mandatées au bureau TERA Sàrl, Sion. La responsabilité scientifique était partagée entre Alessandra Antonini (époque médiévale) et Olivier Paccolat (époque romaine); leur équipe était constituée de Marie-Paule Guex (archéologue, responsable du chantier), Jean-Christophe Moret et Pascal Taillard (archéologues), Marianne de Morsier et Andreas Henzen (dessinateurs), Aurèle Pignolet, Müslüm Coban et Mustafa Gündogdü (fouilleurs spécialisés).

Les relevés effectués par le bureau TERA ont été calés en coordonnées nationales par Claude-Eric Bettex de l'Archéologie Cantonale. L'important mur de contrescarpe mis au jour pendant les travaux a été documenté par orthophotographie (Geo-Photogrammetrie SA, Brig-Sierre).

La fouille de la nécropole néolithique a été confiée au bureau ARIA SA, Sion.

Les tombes du deuxième âge du Fer ont été fouillées conjointement par les bureaux TERA Sàrl et ARIA SA ; leur étude et leur publication sont assurées par le bureau ARIA SA.

2. Durée, conditions générales et méthodologie des travaux

Place des Remparts

Les travaux archéologiques ont commencé à l'emplacement du futur parking le 6 février 2006. La météo hivernale, pluvieuse ou neigeuse, et la nature argileuse du terrain ont rendu les conditions de travail particulièrement difficiles (fig. 3 et 4). Les décapages archéologiques sous des abris d'appoint, n'ont pas toujours pu être effectués avec le soin souhaitable. Les travaux confiés au bureau TERA, en particulier l'étude stratigraphique du site, ainsi que la fouille du fossé médiéval, d'un tronçon de route

romaine et de plusieurs tombes de l'âge du Fer, ont été achevés vers la fin mars 2006. Lors de l'aménagement de la rampe interne du parking en bordure orientale du chantier, une courte intervention au mois de mai 2006 a permis une étude sommaire de la coupe stratigraphique. La fouille de la nécropole et des niveaux d'occupation de la période néolithique, confiées au bureau ARIA, se sont poursuivies jusqu'à la fin mai, avec un complément en décembre 2006, à l'intérieur du bâtiment de l'édilité¹.

Le terrassement pour le parking a été effectué en deux étapes, compte tenu de la profondeur de l'excavation. Dans un premier temps, deux tranchées orientées est-ouest ont été pratiquées pour sonder le sous-sol jusqu'à 2 m de profondeur (fig. 5 et 6). La tranchée 3 au pied du bâtiment de l'édilité (fig. 7) et la tranchée 4, près de la rue de la Dent Blanche (fig. 8), ont été ouvertes à la demande du maître de l'ouvrage, pour vérifier les fondations des bâtiments : la tranchée 3 a révélé la nécropole néolithique, tandis que la tranchée 4 a rapidement été analysée et remblayée compte tenu des risques d'écroulement. La tranchée 5, le long du bord occidental du chantier, a été effectuée afin de relier les niveaux repérés dans les tranchées 2 et 4 (pour l'emplacement des tranchées cf. Annexe 6.1).

Les renseignements obtenus grâce à ces tranchées ont permis d'affiner le mode d'intervention. Le fossé médiéval a été dégagé. Seul son bord extérieur délimité par un mur de contrescarpe est cependant apparu clairement. Le bord intérieur n'a pas pu être documenté : la tranchée de contrôle prévue initialement n'ayant pas été possible, ni durant les travaux pour le parking (bord de chantier instable), ni pendant ceux de la rue (emplacement de la grue). A l'ouest du fossé, les restes d'une route romaine et des tombes d'une nécropole de l'époque La Tène ont en outre été dégagés (Annexe 1 : Plan général des vestiges). Après leur exploration, ces vestiges ont été démontés pour permettre la fouille de la nécropole et des niveaux néolithiques situés plus profondément.

La documentation du chantier comprend des relevés en plan des horizons les plus significatifs, le relevé en trois dimensions du mur de contrescarpe (effectuée par Amédée Truffer, Geo-Photogrammetrie AG, Sierre-Brig), des coupes stratigraphiques (des lacunes sont dues au terrassement par étapes, le passage des machines ayant fait disparaître par endroits plus de 0.50 m de terrain rendant les raccords difficiles), ainsi que des prises de vue photographiques.

Rue des Remparts

Les travaux de rénovations de la rue des Remparts ont débuté au cours du mois d'avril 2006 et se sont prolongés jusqu'au mois d'octobre de la même année. Ils ont d'abord concerné la partie sud de la rue (mai à juin), puis la partie nord (septembre à octobre).

Les interventions du bureau TERA Sàrl ont été ponctuelles. Elles ont été limitées aux excavations engendrées par le renouvellement des canalisations et par les aménagements de la nouvelle rue. L'analyse archéologique a été soumise aux conditions difficiles d'une fouille d'urgence en milieu urbain, où tous - ouvriers, machines, piétons et archéologues - doivent cohabiter. Dans ces conditions et tenant compte de la faible profondeur des excavations, l'étude stratigraphique du sous-sol n'a pas été possible. L'accent a été mis sur le repérage en surface des vestiges maçonnés, des vestiges qui étaient déjà fortement perturbés par un grand nombre de conduites de toutes sortes.

Notre attention a porté en particulier sur le repérage du mur d'enceinte étant donné que le projet d'aménagement de la rue prévoyait de marquer au sol son tracé. Ce repérage du mur de fortification s'est avéré plus compliqué que prévu. En outre, plusieurs vestiges du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle ont permis de retracer l'évolution de cette rue marchande située au bord de la vieille ville.

¹ MARIETHOZ 2007.

3. Remerciements

Nous tenons à remercier en premier lieu le service cantonal des Bâtiments, Monuments et Archéologie ainsi que la commune de Sion qui ont rendu possibles les travaux archéologiques de la rue des Remparts, par le financement des fouilles ou la mise à disposition du temps nécessaire aux investigations.

Nous remercions également les habitants et passants du quartier, dont l'intérêt nous a encouragé dans notre travail, malgré des conditions souvent difficiles. Certains habitants nous ont même conviés spontanément à profiter de leurs fenêtres, afin de réaliser des prises de vue générales². Nous remercions aussi les collaborateurs du Service des routes qui nous ont accueillis au dernier étage du bâtiment de l'édilité, afin de prendre des photos du chantier, ainsi que les patrons et employés des commerces voisins pour leur compréhension.

Un merci chaleureux encore aux patrons, chefs de chantier, machinistes et ouvriers des entreprises Bitz et Implenja pour leur collaboration.

² Un merci tout particulier à Mme Mireille Membrez, qui nous a permis de photographier les vestiges du poids public depuis le 4^e étage.

II Cadre général

1. Contexte géologique

La rue des Remparts se situe sur le cône de la Sionne, à l'écart du lit actuel de la rivière qui s'écoule plus à l'est. Les sédiments déposés par la Sionne sont de nature assez fine et argileuse et forment des couches parfois épaisses de couleur brun-roux ou beige-brun, comprenant d'inclusions de graviers de densité variable. Ces dépôts sont entrecoupés de vastes sillons remplis de sables et graviers : des chenaux du cours d'eau qui se sont formés lors de périodes de crue. Leur orientation nord-est / sud-ouest est conforme à la pente du cône de la Sionne sur sa rive droite.

Les dépôts de la Sionne ont été observés à partir de 1.00 m environ sous le niveau des rues. Ils servent de substrat aux niveaux néolithiques et les recouvrent, tandis que, après l'époque romaine, les couches s'accumulent par lessivages des sédiments en amont ou par l'apport de remblais anthropiques : la rivière étant moins active, ou sous contrôle à cette époque.

2. Principales découvertes

Le site des Remparts ouvre un volet de l'histoire de Sion qui couvre 6000 ans et se lit dans le terrain sur une colonne stratigraphique de 6.00 m d'épaisseur. Au fond de l'excavation, soit 4.50 m sous le sol actuel, un important site daté du Néolithique Moyen (4500 – 3700 av. J.-C.) est apparu. Il comprend une nécropole composée de cistes de pierres à inhumation simple ou multiple et de coffres en bois à inhumation simple, une zone de foyers et de trous de poteaux ayant peut-être une vocation rituelle, ainsi qu'une zone de type habitat avec des trous de poteaux, des fosses et des foyers. Dans cette dernière zone, deux épaisses couches ont pu être identifiées contenant un riche mobilier.

Cet ensemble remarquable est scellé par une alternance de dépôts de la Sionne et d'horizons anthropiques. Le dernier de ces horizons est percé par les tombes d'une nécropole celtique dont douze sépultures sont attestées. Il s'agit de sépultures en tronc d'arbre évidé, toutes orientées avec la tête au nord-est. Le mobilier permet de dater cette nécropole de la période de La Tène moyenne (280 – 150 av. J.-C.). Le niveau d'insertion de ce cimetière a disparu : des sédiments argileux contenant du mobilier lessivé d'époque romaine scellent en effet ces tombes arasées. D'autres sépultures pourraient avoir été détruites du côté sud par l'implantation d'une route à l'époque romaine, puis à l'est, par le creusement du fossé défensif de la ville médiévale.

A l'époque romaine, alors que la nécropole était déjà arasée et oubliée, une voie bordée de caniveaux et d'un talus empierré est aménagée à travers le secteur. Lors de sa construction, le terrain limoneux a été excavé sur près de 1.60 m de profondeur et remplacé par du gravier afin de rendre la surface carrossable. Une bague en or et une deuxième en bronze (zingué?) ont été mises au jour sur la chaussée et en amont de cette dernière. L'effort investi pour la construction et l'entretien de cette route semble sortir du cadre privé : elle faisait peut-être partie du réseau routier qui menait vers l'agglomération romaine. Ce tronçon de voie se dirige en effet en direction de l'ancien quartier de la Cité, en passant au sud des thermes repérés sous l'église Saint-Théodule.

Plus de mille ans plus tard, les travaux pour les fortifications de la ville médiévale viennent transformer les lieux : on érige le mur d'enceinte et excave le fossé. Ce dernier était renforcé sur son bord extérieur par une maçonnerie qui porte les traces d'au moins deux phases de reconstruction. Le fond, aplani et en terre, ne possède pas d'aménagement particulier. Le bord intérieur n'a pas pu être observé (un talus, ou maçonné ?). Par la suite un remblai est aménagé contre cette face orientale du fossé. Ce remblai formait probablement un terre-plein, retenu par un mur en pierres sèches sur lequel était planté le vignoble attesté dans les fossés de la ville au moins dès le XVI^e siècle.

A l'ouest du fossé, les niveaux d'utilisations d'époque médiévale n'étaient plus conservés : le mur de contrescarpe ainsi qu'un mur perpendiculaire (vraisemblablement la limite d'un jardin clôturé) sont conservés uniquement dans leur partie enterrée.

A l'est du fossé, sous la rue des Remparts, les vestiges médiévaux affleurent à un niveau beaucoup plus haut : deux murs parallèles semblent correspondre aux murs d'escarpe et d'enceinte, mais cette interprétation est sujette à controverse. D'autres maçonneries, repérées à l'est de cette enceinte et d'orientation perpendiculaire appartiennent sans doute à des bâtiments construits *intra-muros*.

Au cours du XIX^e siècle, le fossé a été comblé par des remblais stériles : à cet endroit, il n'a jamais été utilisé comme dépotoir pour des déchets de construction ou de ménage. Le mur d'enceinte est ensuite abattu afin de créer la rue des Remparts, une rue à caractère agricole, où l'on construit en 1891 le poids public³ dont les fondations ont été mises au jour en face du débouché de la ruelle du Midi. D'autres vestiges, construits dans l'emprise de l'ancien fossé, mais fondés juste sous la chaussée actuelle, appartiennent manifestement aux premiers aménagements de la rue.

3. Séquence stratigraphique

La colonne stratigraphique du site est composée de sédiments fluviatiles entrecoupées d'occupations anthropiques qui retracent une histoire longue de 6000 ans (fig. 9, Annexe 6.3 : coupe Sud – Nord et Annexe 6.4 : coupe Ouest – Est).

Huit horizons archéologiques ont été observés en profil. Les horizons 1 à 6 remontent aux périodes préhistoriques⁴. L'horizon 1, des niveaux d'occupation et une nécropole du Néolithique Moyen (4500 – 3700 av. J.-C.), confirme l'importance de Sion à l'échelle internationale concernant les vestiges de cette époque. L'horizon 6 correspond à la nécropole de la période La Tène moyenne et finale (env. 250 – 50 av. J.-C., fig. 15). Ces inhumations en cercueil, dotées de parures ou d'offrandes, ont la même orientation générale (tête au nord-est), sauf une (T15), dont la typologie suggère cependant une datation similaire à celle des autres tombes. Ces horizons ont été analysés pour la plus grande partie par le bureau ARIA SA qui en assume l'étude et la publication.

Notre rapport est consacré essentiellement aux époques historiques, soit à l'Horizon 7 avec la voie d'époque romaine et à l'Horizon 8 qui regroupe les fortifications médiévales, leur abandon et la création de la rue des Remparts au XIX^e siècle.

1. Chenal préhistorique et l'horizon du Néolithique (horizon 1)

A la base de la colonne stratigraphique, est apparue une épaisse couche de graviers stériles (UT60, fig. 10) attestée sur une grande partie du site, sauf dans la moitié occidentale du chantier (tranchées 4 et 5), où elle est remplacée par des sédiments très argileux. Ces dépôts sont caractéristiques d'un bras de rivière. A leur surface est installé l'horizon archéologique daté du Néolithique (horizon 1). D'une épaisseur de plus de 0.50 m, celui-ci regroupe plusieurs phases d'occupation ainsi qu'une zone funéraire⁵.

2. Gros dépôts fluviatiles avec cinq horizons préhistoriques (horizon 2 à 6)

L'horizon 1 est scellé par un important dépôt de limon argileux brun (épaisseur plus de 2 m) entrecoupé de petits chenaux de graviers (UT40, 140, 303 et 305). Ces sédiments, déposés en une multitude de strates ayant un léger pendage vers le sud et le sud-ouest. Les couches de limons attestent de l'irruption de coulées boueuses, ou de ruissellements, tandis que les poches de graviers sont caractéristiques des périodes de crues où cours desquelles des bras secondaires de la rivière ont fait irruption dans le secteur.

³ LA PART DU FEU 1988, p. 243. INSA, p. 92

⁴ MARIETHOZ 2007.

⁵ Pour une description détaillées de cet horizon, voir le rapport du bureau ARIA (en préparation).

Quatre horizons archéologiques (horizons 2 à 5) ont été repérés entre les différents dépôts, marqués dans le terrain par des lignes horizontales de graviers ou de petites pierres. Il s'agit de couches de faible épaisseur, souvent rythmées par des ondulations et parfois percées par des fosses comblées de pierres. Les sédiments naturels qui séparent ces horizons comprennent des nodules de charbon de bois et du mobilier archéologique fragmenté provenant de niveaux lessivés.

L'horizon 2, situé environ 1.00 m au-dessus du gisement néolithique, a été repéré dans le quart sud-ouest du chantier (tranchée 5, fig. 11, UT304) et présente des anomalies en creux (profondeur 20 cm). L'horizon 3 se distingue par un alignement horizontal de galets (tranchée 4, UT302) et la présence d'une petite fosse (tranchée 4, fig. 12, UT121). L'horizon 4, un niveau riche en charbon de bois (fig. 13, UT141), correspond vraisemblablement au niveau d'insertion d'une fosse profonde (un silo ?) remplie de pierres (fig. 14, UT166 à 168). A cet horizon semble également appartenir un niveau charbonneux (UT126) repéré dans la tranchée 4.

L'horizon 5, une couche de dépôts fins, fluviatiles ou de ruissellements (UT30), contient du mobilier roulé de l'époque La Tène. La surface de cette couche n'est pas conservée. Elle doit correspondre au niveau d'insertion des douze sépultures, ayant toutes livré des offrandes funéraires à l'exception d'une seule, qui constituent le cimetière d'époque celtique (horizon 6, La Tène moyenne et finale, fig. 15)⁶.

3. Derniers dépôts naturels et aménagement d'une voie romaine (horizon 7)

L'occupation (horizon 5) et la nécropole de l'époque La Tène (horizon 6) ont été arasés et lessivés à la période romaine, avant la construction d'une voie (horizon 7). Cette dernière est ensuite scellée par des sédiments limoneux (UT26) atteignant une épaisseur de près de 1 m. Ces couches se distinguent des dépôts protohistoriques par la présence de tessons roulés d'époque romaine, probablement transportés ici par le lessivage de vestiges situés en amont. Cette couche est marquée par des lignes de graviers de faible ampleur qui se perdent après quelques mètres.

4. Terrassements et ville médiévale avec son fossé

Le dernier mètre de la colonne stratigraphique relevée à l'ouest du fossé médiéval est caractérisé par la présence de remblais. La couche qui surmonte le dépôt de ruissellement précédent comporte des tessons de céramique modernes et des matériaux de démolition récents. Si la partie inférieure de la couche (UT20) semble être contemporaine de la ville médiévale et correspondre au substrat dans lequel sont implantés le fossé et le mur perpendiculaire délimitant probablement un jardin (UT97), la partie supérieure est déjà en relation avec la ville moderne, notamment la construction des bâtiments de l'édilité (au nord) et du Contrôle des habitants (au sud).

Dans la zone du fossé, les remblais du XIX^e siècle dominent la colonne stratigraphique sur une hauteur de près de 4 mètres. Sous la chaussée de la rue des Remparts, les remblais de terrassements, constitués de matériaux de démolition, n'ont pas pu faire l'objet d'une analyse détaillée. Ils sont traversés par les tranchées des conduites urbaines du XX^e siècle.

⁶ MARIETHOZ 2007.

III Découvertes archéologiques

1. La voie romaine

Dans le quart sud-ouest du chantier, un empièchement est apparu à une profondeur d'un mètre sous le niveau de circulation actuel. Le nettoyage de sa surface et des coupes à travers la structure a permis de constater qu'il s'agissait du coffre d'une voie (fig. 16 et 17). Le tronçon, attesté sur une longueur de 11 m, montait légèrement du sud-ouest au nord-est, en direction de la ville. Il était revêtu d'un agencement dense de pierres de taille moyenne et marqué par des ornières.

Le bord nord (amont) de la route est délimité par un caniveau (largeur 0.60 m, profondeur 0.10 m) et par un talus empièré (UT114) conservé sur une hauteur de 0.40 m (fig. 17 : UT180). Ce dernier est constitué d'un radier de petits galets aménagé dans une cuvette de faible profondeur (UT196), sur lequel étaient disposés des pierres de plus grandes dimensions (UT179). Ce muret posé à sec devait stabiliser le terrain qui, du côté amont, était entaillé sur au moins 1.00 m de hauteur. Du côté aval, seuls les restes d'un caniveau (UT351) sont apparus. Les deux caniveaux latéraux permettent d'estimer la largeur de la chaussée qui devait atteindre environ 6 m après sa dernière réfection (Annexe 6.3).

La coupe à travers la chaussée a révélé le soin avec lequel cette voie a été mise en œuvre et entretenue (fig. 17). Une profonde tranchée a d'abord été excavée dans le terrain glaiseux et en pente. Dans cette tranchée, une épaisse couche de graviers drainant a ensuite été installée. Au-dessus, deux recharges, séparées de la couche précédente par des lisérés limoneux discontinus ont été disposées (épaisseur de la 1^e recharge : 0.40 à 0.60 m (UT361), de la 2^e recharge 0.20 à 0.40 m (UT178), épaisseur totale du coffrage final 0.70 à 1.0 m ; l'épaisseur des couches augmente vers l'est). La deuxième recharge atteste d'une réparation et d'un élargissement de la voie sur son côté sud. Le bord de cette recharge se situait en effet environ 2 m plus au sud que celui de la recharge inférieure. A l'origine, la voie ne mesurait qu'une largeur d'environ 4 m.

Le niveau d'utilisation aux abords de la voie recouvrait le cimetière de l'époque La Tène alors qu'il était déjà arasé et oublié. L'affectation de ces terrains n'est pas connue. Si, au nord de la voie, l'on peut exclure des édifices maçonnés, une fouille fine de la surface aurait pu mettre en évidence d'éventuelles traces des constructions en bois, ou des terres cultivées.

Les objets les plus remarquables trouvés en rapport avec la voie romaine sont deux bagues, l'une en or, l'autre en bronze (zingué ?). La bague en or, en parfait état de conservation, a été trouvée sur la chaussée (fig. 18). Sur le chaton en pâte de verre de couleur bleu foncé, sont incisés les visages de profil d'un homme et d'une femme se faisant face ainsi que le nom « QUINTAE » (transcription de François Wiblé). La bague en bronze (zingué ?), en moins bon état de conservation, est apparue à l'amont de la route. Le chaton en pâte de verre de couleur bleu foncé est décoré d'une figure féminine (fig. 19). Ces deux bijoux précieux permettent de dater la voie et ses transformations entre le I^{er} et le III^e siècle après J.-C.

2. Les vestiges de la ville médiévale

2.1. Le système défensif : fossé et mur d'enceinte

Le chantier a révélé plusieurs éléments du système défensif de la ville médiévale, notamment le fossé avec son bord extérieur maçonné (mur de contrescarpe) dégagé sous la Place des Remparts, ainsi que deux murs parallèles entrevus sous la rue des Remparts dont l'un pourrait correspondre au mur d'enceinte.

Le fossé avec le mur de contrescarpe

Selon les observations effectuées sur le chantier de la place des Remparts, le fossé qui entourait la ville médiévale se présente, au sud de l'ancienne porte de Conthey, comme une excavation d'une profondeur de 2.0 à 3.50 m et d'une largeur d'environ 13 m (fig. 20, Annexe 6.4). Le bord extérieur du fossé était renforcé par une maçonnerie solide, le mur de contrescarpe. Le fond du fossé était en terre et légèrement incliné vers l'intérieur (1 m plus bas près du mur d'enceinte qu'au pied du mur de contrescarpe). Le bord intérieur du fossé, situé en dehors de l'emprise du parking, n'a pas pu être étudié. L'inclinaison des couches de remblais observées en bordure du chantier montre cependant que le terrain remontait à cet endroit abruptement : le niveau d'implantation du mur longeant le bord intérieur fossé se situant 3.50 m plus haut que le fond du fossé.

Le mur de contrescarpe (UT16) qui stabilise le bord extérieur du fossé était conservé sur une hauteur régulière de 2.40 m et sur une longueur de 65 m (fig. 21 et Annexe 6.5). Au nord, il était percé par les caves du bâtiment de l'édilité, tandis qu'au sud, il se poursuivait au-delà de l'emprise du parking : un tronçon a en effet été observé sous la rue des Vergers. Le couronnement primitif du mur de contrescarpe était arraché. On peut supposer qu'il se situait environ 0.50 m plus haut que l'arasement observé, à la même hauteur que la surface du terrain environnant.

Le mur était parfaitement rectiligne ; son parement vertical dans la partie sud et légèrement incliné dans la partie nord. Les premiers lits de pierres, posés en tranchée, constituaient la fondation (hauteur 0.40 m). Au-dessus, le parement côté fossé était soigneusement jointoyé, tandis que l'autre face était montée la face contre terre. L'épaisseur de la maçonnerie était de 0.60 à 0.80 m (fig. 22 et 23).

L'analyse du mur de contrescarpe a permis de mettre en évidence trois maçonneries distinctes. Le tronçon central (UT17) constitue la partie la plus ancienne du mur. Au nord de la tranchée 2, il est remplacé par une maçonnerie (UT16) posée sur les anciennes fondations (UT96) (fig. 24). Le mur primitif (UT17) et sa reconstruction (UT16) ont la même orientation de même que le parement de pierres grossièrement équarries retenant un blocage de petites pierres. Ils se distinguent cependant clairement par leur mise en œuvre. Le mur plus récent a des pierres plus grandes et de forme arrondie, son parement est incliné et le mortier de construction – blanc et extrêmement solide – le recouvre tel un crépi de type *rasa pietra* (fig. 23 et 25). Le mur plus ancien est caractérisé par des pierres de forme triangulaires disposées en quinconce et des dalles remplissant les interstices, son parement est vertical et le mortier – gris et friable – laisse apparaître le bord des pierres (fig. 26 et 27).

L'extrémité sud du mur (UT42) formant une bande verticale en saillie (largeur 2.30 m, profondeur du ressaut 0.15 m) correspond également à une réfection de la maçonnerie primitive (UT17). La maçonnerie de cette lésène, encore très proche du caractère du mur originel, indique que cette réfection a eu lieu avant celle observée au nord. Il n'était cependant pas possible de déterminer si ce renforcement localisé de la maçonnerie avait une fonction spécifique.

La transformation du fossé pour l'aménagement d'un vignoble ?

Les reconstructions partielles du mur de contrescarpe ne sont pas les seules à attester une transformation du fossé. A un moment donné, le fossé a été rétréci d'environ 5 m. Un remblai de terre, de graviers et de débris de construction a été déversé le long du bord oriental (Annexe 6.4). Ce remblai semble avoir été retenu en contrebas par un mur en pierres sèches (UT833) parementé sur une seule face et implanté dans un premier remplissage du fossé (fig. 28). Une analyse détaillée du muret n'a pas été possible (hauteur maximale attestée 1.50 m).

Ce muret délimitait une bande de 5 m de largeur au pied des murs de la ville. Jouissant d'une exposition privilégiée, le terre-plein a vraisemblablement servi de terrasse de vignoble. Une vigne est en effet attestée dans le fossé oriental de la ville dès le XVI^e siècle. Sur la gravure de Münster (1550), on distingue des ceps sur une parcelle au pied de la muraille, entre la tour de Saint-Théodule et la tour des Sorciers. Au XVIII^e siècle, le vignoble s'étendait le long du flanc occidental et méridional de l'enceinte ainsi que sur quelques parcelles à l'extérieur du fossé (fig. 42). Au XIX^e siècle, la vigne était toujours cultivée dans le fossé occidental. Le plan géométrique de Schmidt dressé en 1838 mentionne clairement le vignoble délimité par un muret, tandis que le fossé est marqué par des vaguelettes (fig. 44).

Les deux murs qui longent le fossé du côté de la ville

Du côté ville, deux murs parallèles ont été repérés le long du fossé. Le premier mur (UT880) a été observé près du bâtiment de l'édilité en deux tronçons sur une longueur totale de 15 m (fig. 2 et 29). Un sondage a permis de constater qu'il était encore conservé sur une hauteur de 1.40 m. Son arase affleura à 0.30 m sous le coffrage de la rue actuelle. Ce mur, parallèle au bord extérieur du fossé, était caractérisé par une épaisseur régulière de 0.60 m. Sa face occidentale était crépie. La maçonnerie (UT876), observée sur le même axe plus au sud, pourrait faire partie de la même construction. Sa surface cimentée et l'éventuel chaînage au nord sont vraisemblablement dus à une reprise plus récente (fig. 30 et 31).

L'orientation similaire à celle du fossé indique que ces maçonneries faisaient partie des aménagements de l'enceinte médiévale de la ville. Il pourrait s'agir d'un mur d'escarpe renforçant le sommet du fossé et le bord d'un terre-plein étroit protégeant le pied du mur d'enceinte. Ou alors, il s'agit du mur d'enceinte lui-même. La faible épaisseur de la maçonnerie ne permet pas d'exclure cette hypothèse. Le mur d'enceinte près de la tour de sorcier (1^e phase de construction) a une épaisseur de 0.85 m et n'est guère plus solide.

A côté de ce mur, une deuxième maçonnerie est apparue (UT871). Son arase affleura à 0.40 m sous le coffrage de la rue actuelle. Son axe, parallèle d'une part au premier mur (distance 2 m), mais aussi aux façades de la rue actuelle (distance environ 3 m), a pu être observé sur une longueur de 38 m. Il s'agissait d'une maçonnerie extrêmement solide dont les fondations mesuraient entre 1.60 m et 1.80 m d'épaisseur (fig. 32 à 35).

Cette maçonnerie a été implantée depuis le même niveau que le mur précédent. Leur ressaut de fondation se situait en effet à la même altitude (au moins à l'emplacement de la coupe transversale, Annexe 3). Vers son extrémité nord (les derniers 6 m), la maçonnerie était entièrement arrachée, ne laissant dans le terrain argileux (UT872) que son négatif rempli de gravats. La semelle des fondations se situait ici beaucoup plus haut qu'au sud, ce qui permet de restituer un terrain dont la pente était à l'origine plus prononcée qu'aujourd'hui. Deux sondages ont été effectués dans la partie sud du mur, afin de définir son axe. Le résultat fut surprenant. En effet, ce mur se terminait au sud par une chicane et se poursuivait encore sur une distance de 3.20 m avec une épaisseur réduite à 0.85 m pour terminer par un parement vertical (fig. 35). A une distance de 7.40 m de ce piédroit, la fondation d'un mur (UT879) encore plus étroit (épaisseur 0.45 m) est ensuite apparue sur le même axe (arase située 0.80 m sous la chaussée). Cette maçonnerie, observée sur 0.70 m de longueur, était construite contre terre sur ses faces nord et est, tandis que sa face ouest semblait parementée.

L'interprétation des deux murs parallèles est difficile. Leur plan est lacunaire et les niveaux d'utilisation respectifs sont inconnus soit parce qu'ils sont déjà détruits soit parce que nous n'avons pas pu les étudier lors de notre intervention. Pour la discussion, il faudra retenir les observations suivantes. Les fondations, plus profondes au sud qu'au nord, attestent d'un terrain en pente. L'axe et la mise en œuvre similaires des différents tronçons de maçonneries font penser à des éléments appartenant tous au réseau urbain médiéval. L'épaisseur inégale des tronçons et surtout leur discontinuité semblent par contre indiquer des fonctions différentes. Notons en outre, que la chicane à l'extrémité sud du mur épais se situe dans le prolongement d'une limite de parcelle encore existante aujourd'hui (cf. Annexe 6.1 : plan des vestiges). Les vestiges du mur épais sembleraient correspondre au mur d'enceinte ; c'est en tout cas l'hypothèse la plus probable suggérée par l'épaisseur importante de la maçonnerie ainsi que la superposition des anciens plans de la ville qui illustrent encore l'enceinte sur le cadastre actuel. Mais pourquoi alors ce mur ne se poursuit-il pas vers le sud ?

2.2. Les vestiges de parcelles intra-muros

A l'est des deux murs parallèles qui longent le fossé, une dizaine de maçonneries sont apparues. Elles affleuraient à 0.80 m sous le niveau de circulation de la rue et ont été observées sur une longueur maximale de 3 m (cf. Annexe 6.1 : plan des vestiges). La plupart avait une orientation perpendiculaire au fossé et une épaisseur d'environ 0.50 m. Tout au nord de la rue, le mur transversal (UT882) contre

lequel s'appuie un mur orienté nord-sud (UT881) correspond sans doute aux fondations du bâtiment démoli lors de la construction de la maison Solioz en 1859 (fig. 36). Plus au sud, plusieurs murs (UT870, UT875 et UT869) constituent le prolongement des limites de parcelles actuelles (fig. 37 et 38). Une seule maçonnerie (UT866) ne répond pas à cette systématique et possède une orientation légèrement divergente (fig. 39).

Dans la partie sud de la rue, dans l'alignement de l'épais mur découvert en amont, une suite de maçonneries de faible épaisseur (UT806 à UT810, UT812) a été dégagée (fig. 40). Deux murs parallèles (UT802 et UT803) viennent buter contre cet axe : avec la maçonnerie perpendiculaire (UT809), ils semblent délimiter la partie occidentale d'un bâtiment. Est-ce que ce bâtiment a été construit contre la clôture maçonnée d'un jardin, ou contre le mur d'enceinte empiétant ainsi sur la ruelle qui le longeait ?

2.3. Les vestiges de parcelles extra-muros

Une seule maçonnerie a été repérée à l'extérieur de la ville. Il s'agit d'un mur (UT97) de 0.60 m d'épaisseur, orienté perpendiculairement au fossé. Il était conservé sur une longueur de 4.30 m et une hauteur de deux assises (fig. 15). Il s'agissait sans doute d'une des clôtures de jardins qui entouraient la ville.

2.4. L'emplacement de l'enceinte médiévale, éléments de discussion

L'emplacement du mur d'enceinte dans la rue des Remparts

L'interprétation des vestiges moyenâgeux repérés à la rue des Remparts pourrait sembler évidente, si l'on considère le nom évocateur de la rue. L'identification du fossé avec son mur de contrescarpe ne pose ainsi aucune difficulté et l'alignement oriental de la ruelle qui longeait le mur d'enceinte est également situé avec précision : il est en effet repris par les façades actuelles. Le groupe de deux granges-écuries entourées de ruelles existant derrière l'édifice rue des Remparts n°5 (fig. 59) est par ailleurs clairement illustré sur les représentations de la ville dès le XVII^e siècle (fig. 41 à 43 et 45).

Entre le fossé et les bâtiments bordant la ruelle, devait s'élever le mur d'enceinte. Le sous-sol a livré les vestiges de deux maçonneries parallèles : le mur occidental semble de relative faible épaisseur (0.60 m) pour un mur d'enceinte⁷ ; le mur oriental, beaucoup plus massif (1.60 m), ne semble pas se poursuivre au sud de la rue des Vergers. Contre ce deuxième mur butent en outre des maçonneries perpendiculaires indiquant qu'il servait de limite occidentale à plusieurs parcelles privées. Lequel des deux murs longeant le fossé était le mur d'enceinte ?

S'il s'agit de l'épaisse maçonnerie orientale, il faut admettre l'existence de jardins clos longeant la muraille. Avec la création d'un cheminement au pied du mur, le quartier semble avoir été réorganisé ; les façades des bâtiments respectent dès lors l'alignement imposé par la voirie publique d'une part et les anciennes limites parcellaires d'autre part. Le mur occidental correspondrait alors à un mur d'escarpe qui n'a cependant laissé aucune trace sur les documents graphiques.

Si, en revanche, on restitue le mur d'enceinte sur la maçonnerie occidentale, le mur épais pourrait correspondre à la façade d'un grand bâtiment subdivisé par des murs de refend. Avant le XVII^e siècle, ce mur aurait été démoli, afin d'élargir la voirie de 2 m à 7 m, tout en gardant les murs de refend qui, en tant que limites parcellaires, perdurent dans le cadastre actuel. Cette seconde hypothèse nous semble moins vraisemblable.

Une tour flanquante au sud de la porte de Conthey ?

La tour flanquante indiquée par les gravures de Münster (1550) et Ludolff (1642, fig. 41) au sud de la porte de Conthey mérite également d'être discutée. Sur le terrain, aucun vestige ne correspond en effet

⁷ Epaisseur du mur d'enceinte : fondation sous la place du Midi et la rue des Tanneries 1.00 m et 2.60 m (la surépaisseur pouvant indiquer un escalier, la proximité d'une porte, une réparation), élévation près de la tour des Sorciers 0.85 m.

à cet élément de fortification qui devait pourtant avoir des fondations importantes. La vue de Sion dessinée par J.-A. de Torrenté en 1760 permet de résoudre cette énigme (fig. 42). Sur cette vue depuis le sud, particulièrement fidèle à la réalité construite, la muraille est représentée sans cette tour flanquante, mais avec deux échauguettes qui couronnent l'enceinte là où son tracé dévie de la ligne droite. Bien que la tour entre la porte de Conthey et la porte Neuve ne semble pas avoir existée, les vues de Sion depuis l'ouest continuent cependant de la représenter, comme si elle faisant partie intégrante de l'image officielle de la ville de Sion.

L'absence de la tour est confirmée par le plan de la ville dressé en 1813 (fig. 43) et celui de l'ingénieur Schmidt concernant la partie nord-occidentale de Sion en 1838 (fig. 44). Ce dernier atteste la présence de l'échauguette septentrionale qui devait se situer à la hauteur du percement pour la rue de Lausanne. Dans ce relevé, l'échauguette (deux traits concentriques sur le mur) est clairement différenciée des tours flanquantes semi-circulaires plus au nord.

Le tracé du mur d'enceinte dans la ville actuelle

Trois plans permettent de situer le tracé du mur d'enceinte dans l'actuel cadastre. Le relevé de la ville de 1813 (fig. 43) documente la muraille avant les premiers percements tandis que celui de 1838 (fig.44) concernant le quartier nord-ouest sert de relevé de base pour les projets du séminaire, de l'évêché et du couvent des Ursulines. En ce qui concerne le mur d'enceinte, ces deux plans peuvent se superposer sans trop de difficulté, le deuxième relevé étant plus précis que le premier. La divergence la plus marquée touche le tracé du mur au sud de la porte de Conthey : sur le plan de 1838, le mur d'enceinte est dessiné avec une légère déviation d'axe à la hauteur de l'échauguette, comme sur la vue cavalière de 1760 (fig. 42), tandis que sur le plan de 1813, le même tronçon est représenté avec deux déviations. La première est située près de la porte de Conthey. La deuxième plus prononcée – celle qui était surmontée d'une échauguette – est localisée à l'emplacement de la brèche pour la future rue de Lausanne.

Le troisième plan de 1859 (fig. 45) montre une nouvelle situation : la rue de Lausanne est déjà percée, mais le front sud n'est pas encore construit ; dans la partie nord de la rue des Remparts, muraille et fossé ont disparus, mais pas encore dans la partie inférieure. Ce plan fait ainsi le lien entre les relevés de la ville ancienne et moderne.

Ces relevés ont été superposés au plan actuel de la ville, en prenant comme points de référence les bâtiments dont l'emplacement n'a pas changé ainsi que les vestiges médiévaux apparus ces dernières années (fig. 46). On constate que, dans la rue des Remparts, le tracé du mur d'enceinte vient se superposer sur les restes du mur épais qui, au sud, disparaît au profit d'une multitude de petites maçonneries qui se chevauchent. Des façades de maison et des enclos de jardin d'un ancien faubourg pourraient à cet endroit avoir créé un front plus ou moins continu qui, lors de l'agrandissement de la ville, a été complété par des tronçons de maçonnerie plus épaisse et des portes fortifiées, afin de constituer une véritable enceinte.

L'enceinte de la ville : hypothèse de son évolution

La création des remparts de la ville, tels que nous les connaissons d'après les plans visuels dressés dès le milieu du XVI^e siècle, reste un des problèmes majeurs concernant l'histoire de Sion. Jusqu'à aujourd'hui, seuls quelques tronçons du mur d'enceinte ont fait l'objet d'une étude détaillée : toutes ces maçonneries montrent des signes de transformations et renforcements.

La tour des Sorciers a été adossée contre la face extérieure de la muraille primitive pour renforcer son angle⁸. Selon l'analyse de François-Olivier Dubuis, le fossé appartiendrait ici à une troisième phase de construction. Large d'environ 12 m au sommet et profond de 3.5 m, il se situe à une distance de 7.5 m du pied du mur pour ne pas déstabiliser sa base. Les murs d'escarpe et de contrescarpe sembleraient des ajouts de la deuxième moitié du XV^e siècle, ou du début du XVI^e siècle. La tourelle d'escalier aménagée au XVIII^e siècle fait partie des transformations pour les prisons attestées dans la tour ronde dès le XVI^e siècle.

La tour de flanquement semi-circulaire située à la hauteur de Saint Théodule vient également renforcer le mur d'enceinte primitif⁹. Cette épaisse maçonnerie qui descendait depuis la tour des Sorciers ne se

⁸ ELSIG 1995. DUBUIS 1977.

⁹ Antonini et Paccolat 2000.

poursuivait cependant pas sous la partie sud du Palais de Gouvernement. D'après le plan dressé par le géomètre Schmidt en 1838, la muraille se terminait à cet endroit par un angle droit : la limite du quartier fortifié devant se situer dans un premier temps au nord de l'actuelle rue de Conthey (fig. 44). Au sud de cet angle, Schmidt dessine une muraille plus faible : la porte de Conthey et toute la partie sud de l'enceinte correspondent à une phase d'agrandissement du périmètre fortifié de la ville.

Les interventions au sommet de la rue du Grand-Pont, à la rue des Remparts et à la Place du Midi n'ont pas permis de vérifier les datations des différentes maçonneries du mur d'enceinte, les investigations étaient trop succinctes. Il faut donc se baser sur l'étude des sources écrites pour tracer l'évolution de l'enceinte de la ville.

Selon les historiens François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon, la première enceinte de la ville était limitée au quartier de la Cité, niché sur la pente occidentale du rocher de Valère (1^e enceinte). Vers le milieu du XI^e siècle, l'église Saint-Paul localisée au sommet de la ruelle du Casino, sur le bord oriental de la rue du Vieux Collège, est en effet citée en tant que « hors le mur de la ville »¹⁰. Vers la seconde moitié du XI^e ou le début du XII^e siècle, les fortifications auraient été étendues jusqu'aux berges de la Sionne, afin d'englober le faubourg qui s'était créé devant les portes de la ville (2^e enceinte). Si un mur crénelé pouvant correspondre à cette enceinte apparaît encore sur la gravure de Ludolff au milieu du XVII^e siècle (fig. 41), aucun témoin archéologique n'a pour l'instant été repéré sur le terrain.

Sur la base de textes faisant allusion à l'emplacement de maisons, l'enceinte qui englobe les quartiers sur la rive droite de la Sionne daterait de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle (3^e enceinte)¹¹. Mais cette extension de la ville ne semble, dans un premier temps, n'avoir concerné que le quartier ecclésiastique occupant le quart nord-occidental de la vieille ville. Le quartier sud (la rue de Conthey incluse) a été entouré par un mur d'enceinte dans un deuxième temps, selon Dubuis et Lugon vers la fin du XIV^e ou le début du XV^e siècle (4^e enceinte).

La construction du mur d'enceinte en plusieurs étapes explique les divergences qui apparaissent lorsqu'on étudie les vestiges de maçonneries au sol, ou la planimétrie de la vieille ville. Le quartier nord-ouest occupe en effet une surface rectangulaire et la muraille est flanquée par des tours. Dans le quartier sud, la muraille suit un tracé arrondi, sa longue face occidentale étant couronnée d'échauguettes. Les rues de cet ancien faubourg(?), disposées selon des axes rayonnants, convergent vers le débouché méridional de la rue du Grand-Pont.

Le mur d'enceinte était régulièrement entretenu¹². Nous avons mentionné le renforcement du mur primitif par la tour semi-circulaire près de l'église Saint-Théodule et la tour d'angle « des Sorciers ». L'intervention la plus récente, la construction de la « Porte Neuve », fait suite aux inondations de 1740. Elle devait permettre de mieux évacuer les gravats lors d'un futur débordement. Proposée d'abord comme petit portillon à l'identique de la « Porte de la Cible », après votation, elle est exécutée en tant que porte monumentale, à l'instar des autres portes de la ville : les portes de Loèche et de Savièse au nord, la porte de Conthey à l'ouest et la porte du Rhône au sud¹³. Le grand incendie qui en 1788 a ravagé la ville ne semble pas avoir affecté le mur d'enceinte. Au début du XIX^e siècle, il est encore décrit comme « assez haut, crénelé, garni de parapets dans sa partie haute, et flanqué à des distances à peu près égales, de cinq tours d'une construction très forte, élevées, également crénelées, susceptibles de recevoir du canon (...) »¹⁴.

La disparition de l'enceinte médiévale de la ville

L'incendie de 1788 a certainement favorisé l'avancement de l'ambitieux projet des autorités désireuses de rendre plus salubre et d'embellir la ville en élargissant et rectifiant ses rues. Mais au XIX^e siècle, l'époque des villes entourées par de hautes murailles était définitivement révolue. A Sion, comme ailleurs en Suisse, on commence de combler le fossé et d'abattre le mur d'enceinte. En 1806 une promenade bordée de tilleuls et de marronniers a été aménagée sur le grand terrain vague entre les

¹⁰ LA PART DU FEU 1988, p. 16-17.

¹¹ Dubuis et Lugon 1985. La Part Du Feu, p. 18-19.

¹² DUBUIS et LUGON 1980, cf. p. 371 et note 225 concernant les protocoles du conseil mentionnent les travaux d'entretiens des fortifications et des Portes aux XVII^e et XVIII^e siècles.

¹³ DUBUIS et LUGON 1980, 389-390.

¹⁴ DUBUIS et LUGON 1980, p. 370-371 (description du baron Hénin Cuvillier en 1813).

Portes de Loèche et Savièse¹⁵ (fig. 43). Les portes de Loèche et de Conthey sont abattues en 1830, respectivement en 1838¹⁶, afin de rendre plus fluide le trafic à travers la ville. Lorsqu’il s’est agi de construire le couvent des Ursulines en 1838, la ville a permis « de démolir les tristes murs dont elle était entourée »¹⁷. En 1842, la construction de la nouvelle route cantonale touche à sa fin. Dès lors, la voie de transit passe par la rue de Lausanne, une allée bordée d’arbres et de trottoirs gravetés, percée à travers un ancien quartier de granges¹⁸ (fig. 47). Vers le milieu du XIX^e siècle, toutes les portes de la ville ainsi que la plus grande partie du front occidental de l’enceinte ont disparu ; les derniers tronçons, encore visibles sur le relevé de 1859 (fig. 45), tombent en 1860 et en 1886, pour l’aménagement de la rue des Remparts et du boulevard du Midi¹⁹.

En 1854, le Conseiller d’Etat Charles-Louis de Bons écrit avec enthousiasme : « L’état sanitaire de Sion a subi de notables changements. On les attribue à l’abatis de ses remparts qui permet à l’air pur de la campagne de circuler dans les rues »²⁰. Mais des paroles de regrets que l’ouvrage de fortification disparaisse pour toujours, se font également entendre. Dans l’*Echo des Alpes*, un anonyme constate qu’une administration ferme et éclairée « a donné une preuve de sa sollicitude pour l’avenir de la cité, en consentant à abattre les tours et les remparts qui l’entouraient sans défendre : une nouvelle ère archéologique en sera le résultat »²¹. Une remarque prémonitoire qui s’est avérée moins de quarante ans plus tard.

3. Vestiges de la ville moderne

Le développement de la ville moderne commence avec le déplacement de l’axe de transit de la rue de Conthey à la rue de Lausanne ainsi que la démolition du mur d’enceinte qui faisait barrière à l’extension urbaine et était source de problèmes de salubrité. Le comblement des fossés faisait d’ailleurs partie d’un ambitieux projet de boulevards arborisés qui devaient entourer la ville.

3.1. Disparition des fortifications de la ville et création de la rue des Remparts

Le premier élément des fortifications qui a disparu de la topographie de Sion a été le fossé. Dans le secteur de la rue des Remparts, le fossé n’a pas servi de dépotoir pour des matériaux usés ou de démolition ; il était comblé avec des matériaux de gravière. Un remblai stérile, témoin d’un comblement rapide, qui a dû être effectué après 1813 (le fossé apparaît encore sur le plan fig. 43), mais avant 1843 (début de la démolition de la muraille au sud de la rue de Lausanne)²². Un plan de la ville dressé seize ans plus tard montre les bâtiments construits entre-temps dans la partie nord de la rue des Remparts, tandis qu’au sud, la muraille n’a pas encore disparu (fig. 45). En 1860, la création de la rue des Remparts est officialisée : les édifices bordant autrefois l’étroite ruelle longeant les anciennes fortifications forment dès lors le front oriental de la nouvelle rue. Plus tard ont été ouvertes la rue des Vergers (en 1866) et la rue de la Dent-Blanche (moitié nord en 1867, moitié sud en 1898). L’orientation de ces voies ne s’aligne plus sur le tissu urbain de la vieille ville, mais sur celui de la ville moderne avec notamment la rue de la Gare comme nouvel axe principal.

¹⁵ Dominique STUDER, dans LA PART DU FEU, p. 90.

¹⁶ DUBUIS et LUGON 1980, p. 395, note 349. Dominique STUDER, dans LA PART DU FEU 1988, p. 99, 105. Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, p. 163 et 167. Les autres portes disparaissent avant 1859.

¹⁷ Citation selon Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, p. 165 et 170.

¹⁸ Aménagement urbain terminé en 1855. Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, p. 169, 174.

¹⁹ Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, p. 178-179.

²⁰ Ch.-Louis DE BONS, *Géographie élémentaire à l’usage des écoles primaires*, Sion 1854, p. 132, cité selon IMHOFF 1951, p. 10.

²¹ *Echo des Alpes* 26, 1^{er} avril 1841, cité selon IMHOFF 1951, p. 10.

²² INSA 2003, p. 15.

3.2. Développement de la rue des Remparts

Plusieurs maçonneries, certaines liées au ciment, font partie d'aménagements aujourd'hui disparus, construits après le comblement de l'ancien fossé. Certaines peuvent être interprétées grâce à des plans anciens ou des sources écrites, d'autres viennent compléter la documentation de la rue. Dans ce chapitre, nous présenterons quelques aspects qui ont pu être approfondis grâce aux fouilles archéologiques.

L'ancien Hôtel de Torrenté (aujourd'hui bâtiment de l'édilité) et son jardin clôturé

Cet ancien hôtel particulier situé au sommet de la rue des Remparts (rue de Lausanne n° 25) a été construit entre 1866 et 1868 par Philippe de Torrenté, ancien ingénieur cantonal qui avait été conseiller et directeur des travaux de la nouvelle rue de Lausanne²³. De Torrenté choisit ainsi pour sa demeure personnelle une parcelle au carrefour des grandes réalisations de son époque : sa maison formait avec le couvent des Ursulines et l'évêché plus au nord, tous implantés sur l'ancien fossé, le nouveau front principal de la ville, la face privilégiée de toutes les représentations graphiques. L'emplacement était d'ailleurs tellement bien choisi, que, après le décès du propriétaire, le bâtiment change d'affectation et devient publique. Dès 1876, il sert de collège, école normale et musée d'histoire naturelle. Vers 1888, l'annexe ouest est bâtie. En 1891, l'édifice est racheté par l'administration fédérale des Postes ; une tourelle sur le toit, construite en 1896, servait de centrale pour le réseau aérien des fils du téléphone. En 1937, la ville rachète le bâtiment. Le portique de la façade orientale est aménagé pour permettre l'élargissement de la rue des Remparts.

Lors des fouilles de la Place des Remparts, les puissantes fondations méridionales du bâtiment de Torrenté ont été mises à nu. La semelle des maçonneries atteignait l'horizon néolithique et chevauchait les dalles des sépultures. Anciennement, le sol au sud de cette demeure se situait plus bas qu'à l'est. Une image prise vers 1900, illustre parfaitement cette situation : un parapet maçonné protégeait le jardin arborisé situé en contrebas, devant la maison (fig. 48). Dans un sondage effectué près de l'angle sud-est du bâtiment, une maçonnerie (UT890) crépie et délimitée au sud par un piédroit a été mise au jour (fig. 2, Annexe 6.1). Il s'agit sans doute des restes du mur de clôture qui, à cet endroit, était interrompu par un portail. La suite du mur (ou une réparation ?) a pu être observée sur une longueur de 25 m (fig. 49). Cette maçonnerie liée au ciment (UT805) était conservée sur une hauteur de 1.40 m. A son extrémité sud, elle butait contre une maçonnerie perpendiculaire (UT877) qui prolonge l'axe sud d'un ancien bâtiment construit dans le fossé. Au-delà, le mur de clôture se poursuivait par une maçonnerie liée à la chaux (fig. 50, UT878). Ces différentes maçonneries témoignent sans doute des transformations du jardin et de son mur de clôture.

Au débouché de la rue des Vergers, deux murs parallèles d'orientation est - ouest ont été mis au jour à une profondeur d'environ 0.50 m. Le mur nord (UT865) lié au mortier de chaux, pourrait correspondre à une clôture méridionale du jardin de l'Hôtel de Torrenté. Le mur sud est cependant plus récent. Il est composé de deux tronçons construits avec le même liant au ciment, mais avec un alignement légèrement divergent (fig. 51, UT863 et 864) : le premier tronçon (UT863) est conservé en fondation, le deuxième (UT864) présente encore une assise en élévation au parement crépi (fig. 52).

Comme le mur de clôture, la surface et l'affectation du jardin au sud de l'ancien Hôtel de Torrenté ont également été maintes fois modifiées. A l'extrémité sud du jardin, les fondations d'un bâtiment sont apparues (UT98). Celui-ci était orienté perpendiculairement à la rue, et sa cave, un local rectangulaire de 5 m sur 6 m avec un sol en terre battue²⁴, occupait l'espace de l'ancien fossé (fig. 20, 53, 54, Annexe 6.6). Le mur occidental était adossé au mur de contrescarpe, le mur oriental contre le terrain en pente²⁵. Les murs sud et nord étaient par contre montés à vue sur les deux faces : une porte s'ouvrait au sud. Les maçonneries du local étaient soigneusement parementées et liées au mortier à la chaux.

²³ STUDER 1991.

²⁴ Aucun aménagement de sol n'a pas été remarqué lors du dégagement.

²⁵ Hauteur de conservation des maçonneries environ 2 m, comme celle du mur de contrescarpe.

Au-dessus de cette cave, le bâtiment semble avoir été plus grand et avoir compris au moins une deuxième pièce à l'est de la première. La façade nord se prolongeait en effet au-delà de la paroi orientale de la cave, la semelle de fondation remontant la pente du fossé. Le retour oriental de cette maçonnerie n'a pas été mis au jour.

Une datation de ce bâtiment sur la base du mobilier repéré en fouille n'est pas possible. Les relevés de 1813 et 1859 ne le mentionnent pas, mais l'implantation de la cave à travers le fossé indique que ce dernier était encore visible lors de la construction de la bâtisse. La porte de cette cave se situait au même niveau que le fond de l'ancien fossé ; sa fermeture par une maçonnerie soignée a sans doute été effectuée lors d'un exhaussement du niveau à l'extérieur. Il pourrait s'agir des restes du bâtiment attesté par un relevé de 1889 (fig. 55). Au sud de la maison de Torrenté figure sur ce plan un édifice qui se prolonge au-delà du fossé jusqu'au bord de la rue des Remparts²⁶.

Les alignements occidental et oriental de la rue

L'alignement occidental de la rue commence à prendre forme avec la construction de l'Hôtel de Torrenté et son jardin entre 1866 et 1868 (cf. supra). Au sud de la rue des Vergers, se situaient, dès 1840, les ateliers de charrons et de tonneliers. Adossés autrefois à l'enceinte près de l'église Saint-Théodule, ceux-ci avaient dû être délogés lors de la construction du couvent des Ursulines (1838 – 1839)²⁷. Ces ateliers ont été remplacés dès la fin du XIX^e siècle, entre autres, par l'Auberge du Cerf (en 1895) et le pressoir à l'intersection avec la rue du Midi (en 1870, remplacé en 1917 par un autre pressoir²⁸). D'autres ont disparu lors de l'élargissement de la rue des Vergers en 1892 et en 1909²⁹. Une maçonnerie (UT867) repérée dans une tranchée à environ 1.00 m de profondeur indique en effet, que l'axe des façades actuelles de la rue se poursuivait jadis vers le nord (fig. 56). Les deux faces du mur étaient crépies ; il pourrait s'agir d'un mur de refend séparant deux caves, ou d'un mur de façade (le niveau de marche de part et d'autre de cette élévation n'a pas pu être repéré).

L'alignement oriental de la rue des Remparts était constitué à l'origine par les grange-écuries de l'ancien quartier médiéval (fig. 57). Aujourd'hui, le bâtiment n°5 de la rue des Remparts est le seul à représenter cette époque par son volume et la fonction rurale de sa partie arrière (fig. 58, 59). Les autres bâtiments ont été reconstruits. Au nord de ces granges, la maison Solioz (rue de Lausanne 21) remplace en 1859 le bâtiment médiéval : les façades nord et ouest sont dès lors alignées sur l'axe des nouvelles rues. Au sud, l'Hôtel du Soleil (aujourd'hui Bar du Soleil) remplace en 1914 la grange-écurie au grand portail visible sur le dessin de A.-L. de Torrenté (fig. 57). La grange voisine, encore présente sur une photo prise après la construction de l'Hôtel (fig. 60), est remplacée en 1917 par un garage à chars³⁰. Au sud de l'Hôtel, un jardin clôturé est d'abord aménagé (fig. 48) qui fera place au cinéma Lux (fondé en 1932³¹, aujourd'hui boutique Benetton). Au sud de la ruelle du Midi, l'édifice n°21 occupant une parcelle triangulaire est le plus ancien (1884)³², l'immeuble suivant (n°23-25) est édifié en 1902 et le bâtiment au pan coupé qui fait l'angle avec l'avenue du Midi en 1904 (remplacé en 1990 par l'immeuble Cagna, boutique Bayard).

Ateliers, pressoirs et caves du côté ouest, grange-écuries du côté est : au début, la rue des Remparts présentait un caractère résolument rural, comme l'ancien quartier médiéval des *Abandonmayes*. Cet enlèvement provoque d'ailleurs la colère des habitants qui adressent une pétition aux autorités invoquant la puanteur qui se dégage d'un entrepôt dans lequel sont remisés des chars couverts d'engrais malodorants³³. Vers la fin du XIX^e s., la situation commence à changer et la rue acquiert un caractère urbain avec la construction des maisons privées Solioz et de Torrenté à l'extrémité nord de la rue, ainsi que des Hôtels du Soleil et du Cerf plus au sud.

²⁶ Sion 1889 : plan à l'usage touristique désignant les monuments du passé et les bâtiments récents. INSA 2003, fig. 30.

²⁷ INSA 2003, p. 36.

²⁸ INSA 2003, p. 93. Ce complexe est visible sur une photo du début du XX^e s. publié par FAVRE 1998, p. 43.

²⁹ INSA 2003, p. 98.

³⁰ INSA 2003, p. 92.

³¹ FAVRE 1998, p. 46.

³² INSA 2003, p. 92.

³³ INSA 2003, p. 50.

Un caniveau et les toilettes publiques

Dans la partie sud de la rue des Remparts, un caniveau maçonné (STR45) traversait la voie suivant un tracé oblique et à une profondeur d'environ 0.50 m sous la chaussée (fig. 61). Aménagé au début du XX^e siècle pour récolter les eaux usées du quartier (les maisons disposaient désormais de l'eau courante)³⁴, il devait passer sous l'angle nord-ouest du petit bâtiment visible sur une photographie prise vers 1920 (fig. 48). Ce bâtiment qui n'apparaît pas sur les plans de la ville correspond sans doute aux toilettes publiques construites en 1913³⁵.

Le poids public

Un autre aménagement caractéristique de la nouvelle rue marchande des Remparts est apparu au débouché de la ruelle du midi³⁶. Il s'agissait d'une fosse rectangulaire (dimension 2.13 x 4.52 m, profondeur 1.30 m) aux bords soigneusement maçonnés (UT800, fig. 62 à 64). Dans cette fosse, des socles étaient aménagés dans les angles et contre la paroi occidentale. Leur surface (elle se situe 0.20 m sous l'arasement des murs) était constituée d'un bloc en granit parfaitement taillé dans lequel des rivets en fer étaient fixés. Les maçonneries (épaisseur 0.55 m) étaient liées avec un mortier à la chaux très fin ; les parois et les socles soigneusement crépis. Le fond de la fosse était en terre battue.

La paroi orientale de la fosse était dotée de deux niches. La première, allongée et de faible profondeur, faisait face au socle rectangulaire ; la deuxième, plus courte mais plus profonde (0.50 m), recélait au fond un dépôt limoneux noir dans lequel étaient pris des billes à jouer, un flacon de pharmacie, une boîte de bonbons, et deux monnaies datées de 1883 et de 1930.

Sur une plaque en fer blanc repérée au sommet des remblais de la fosse, on lit : « Le pesage des camions automobiles est interdit » (fig. 62). Cet avertissement indique clairement la fonction des vestiges. Il s'agissait de la fosse d'une balance manuelle destinée à peser la marchandise acheminée sur de petits chars. Les socles soutenaient les leviers du pont recouvert de madriers, la niche située en face du socle central recevait le levier intermédiaire relié au bras de mesure et la niche plus profonde recevait le poids de décharge (fig. 65 et 66)³⁷. Quatre bouteroues en granite découvert dans les remblais, faisaient sans doute office de protection entourant cet aménagement. Ils étaient peints en blanc avec une bande noire à mi-hauteur et dotés d'un anneau qui permettait de les relier par une chaîne (fig. 64).

La présence d'un poids public à la rue des Remparts est attestée dès 1891. Il est mentionné d'un « poids public à double romaine de la force de 6000 kg, mesurant 4,5 sur 2,2 m et abrité dans un petit édifice en maçonnerie »³⁸. Cet aménagement de mesure disparaît au profit du poids public de l'avenue de Tourbillon en 1932 (selon INSA 2003) ou en 1951 (selon TSCHOPP 2001). Le déplacement de la balance marque une nouvelle transformation de la rue des Remparts : le commerce agricole en gros est peu à peu remplacé par des commerces de détail, désormais mieux adaptés au caractère urbain du quartier.

4. La mise en valeur de l'enceinte médiévale de la ville

Aujourd'hui, le mur d'enceinte a pratiquement disparu de l'image de la ville. Pour en évoquer le souvenir, quelques tronçons subsistent parfois cachés et peu connus : le tronçon qui longe la rue des Tonneliers fermant la ville au nord-est, la tour des Sorciers protégeant l'angle nord-ouest et l'extrémité sud-est de la muraille près du rocher de Valère (fig. 67). D'autres parties du mur d'enceinte ont été observées lors de fouilles dans le sous-sol, en particulier la tour de flanquement à l'ouest de l'église de Saint-Théodule (fig. 68), ainsi que la porte du Rhône (fig. 69) avec un segment du mur qui se dirige depuis cette porte vers la Sionne (fig. 70).

³⁴ INSA 2003, p. 52.

³⁵ INSA 2003, p. 53.

³⁶ Une fouille complète de ce vestige a été décidée, puisqu'il devait être détruit par le passage d'une nouvelle conduite profonde.

³⁷ RAUDNITZ 1932, p. 347-355. Nous remercions M^e H. Hofstetter du Musée des Balances Roseneegg à Kreuzlingen pour la mise à disposition des documents.

³⁸ INSA 2003, p. 92. Patrice TSCHOPP, dans LA PART DU FEU, p. 243, Annexe no. 13.

Les projets de réaménagement des rues de la vieille ville réalisés dès 2003 ont permis de retrouver des restes de l'ouvrage de fortification et d'en signaler le tracé au sol. L'emplacement de la muraille et des portes a été est marqué par des pavés de couleur blanc. Ce tracé sépare le revêtement en pavés rouges de la ville *intra-muros* de celui en bitume de la ville moderne (fig. 71 et 72).

IV Bibliographie

- ANTONINI ET PACCOLAT 2000 Alessandra ANTONINI et Olivier PACCOLAT, « *SION - Palais du Gouvernement, Surveillance du chantier dans les caves du bâtiment* », Rapport du 29 août 2000, déposé à l'Archéologie cantonale. Publication d'un résumé dans *Vallesia* XXXIV 1999, 341-343.
- ANTONINI, GIBUT, PACCOLAT 2004 Alessandra ANTONINI, Pascal GIBUT, Olivier PACCOLAT, « *Place du Midi – Place des Tanneries, Surveillance archéologique en 2003 et 2004* », Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, 2004.
- ANTONINI, GIBUT, GUEX 2007 Alessandra ANTONINI, Pascal GIBUT, Marie-Paule GUEX, « *Sion, Rue du Rhône, Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations en 2004 et 2005* », Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, 2007.
- ANTONINI, GUEX 2008 Alessandra ANTONINI, Marie-Paule GUEX, « *Sion, Rue du Rhône. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations, octobre décembre 2007 et février à mai 2008* », Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, 2008.
- CALPINI 1975 Jacques CALPINI, *Sion autrefois*, Sion 1975.
- DE WOLFF 1969 Albert DE WOLFF, « Plans visuels inédits de Sion (XVI-XIX^e siècles) », *Vallesia* XXIV, 1969, 133-152.
- DONNET et CASSINA 1985 Albert DONNET et Gaëtan CASSINA, « Les changements survenus en ville de Sion durant un siècle (1780-1880) observés par le Dr Bonaventure Bonvin et son neveu Antoine-Louis de Torrenté », *Annales Valaisannes*, 1985 (2^e série).
- DUBUIS 1977 François-Olivier DUBUIS, « Ancien fossé de la ville de Sion (au sud-ouest de la tour des Sorciers) », Rapport déposé aux Archives des Monuments Historiques, 1977.
- DUBUIS et LUGON 1980 François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, « Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Vallesia* XXXV, 1980, 127-436.
- DUBUIS et LUGON 1985 François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, « Sion jusqu'au XII^e siècle, Acquis et perspectives », *Vallesia* XL, 1985, 1-60.
- ELSIG 1995 Patrick ELSIG, « La tour des Sorciers, Approche d'un monument mythique », *Sedunum Norstrum* 58, Sion 1995.
- FAVRE 1998 Gilberte FAVRE, *Mémoire de Sion, La vie quotidienne 1850 – 1950*, Sion 1998.
- GATTLEN 1987 Anton GATTLEN, *L'estampe topographique du Valais*, vol. 1, Martigny 1987.
- INSA 2003 Catherine RAEMY-Berthod, « Sion », *Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*, vol. 9, 2003, 13-103.
- IMHOFF 1951 Léon Imhoff, *La démolition des remparts, l'ouverture de la route et de la rue de Lausanne, à Sion : 1830-1870*, Sion 1951. Tiré à part de : *Feuille d'Avis du Valais*.
- LA PART DU FEU 1988 *1788-1988 : Sion, La part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie*, Musées cantonaux du Valais et Archives communales de Sion (catalogue d'exposition), Sion.
- MARIETHOZ 2007 François MARIETHOZ, « Sion, Place et rue des Remparts, chantier PR06 », *Vallesia* LXII, 2007, 404-408.
- RAUDNITZ 1932 Max RAUDNITZ, « Fuhrwerkswaagen », in : *Die Konstruktion der von Hand bedienten Waagen*, Leipzig 1932, 347-355.
- STUDER 1991 Dominique STUDER, « L'hôtel de Philippe de Torrenté », *Sedunum Nostrum* 47, Sion 1991.
- TSCHOPP 2001 Patrice TSCHOPP, *La vie quotidienne à Sion au milieu du XIXe siècle. Le témoignage d'un projet de règlement de police*, Sion 2001.

V Documentation photographique

Figures 1 à 72

Crédit des illustrations: bureau TERA Sàrl, Sion, sauf indications contraires.



Fig. 1 La cour des ambulances en octobre 2005, avant le début des travaux.



Fig. 2 Le sondage de novembre 2005 effectué près de l'angle sud-est du bâtiment de l'édilité.



Fig. 3 Fouille de tombes d'époque La Tène sous des abris improvisés.



Fig. 4 Relevé de la route romaine dans des conditions hivernales.



Fig. 5 Tranchée 1, première étape, vue du nord-ouest. La maçonnerie visible en coupe correspond au bord extérieur du fossé médiéval (mur de contrescarpe).

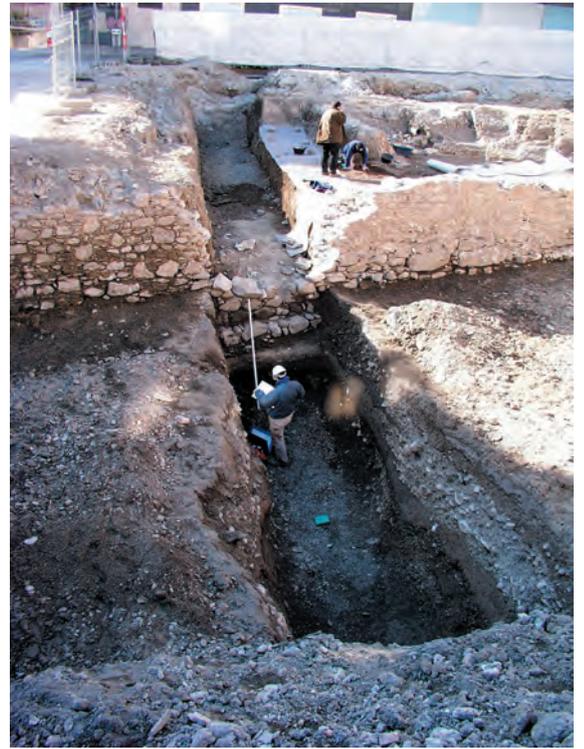


Fig. 6 Tranchée 2, deuxième étape, vue de l'est.



Fig. 7 Tranchée 1, deuxième étape, et Tranchée 3 (à droite) ouverte contre les fondations du bâtiment de l'édilité. Dans cette dernière apparaissent les dalles de chant des sépultures néolithiques. Vue de l'est.



Fig. 8 Tranchée 4, près de la rue de la Dent Blanche (profondeur 2 m) sous le niveau de marche du chantier à ce moment-là.

<u>Séquence</u>	<u>Horizon</u>	<u>Epoque</u>	<u>Datation</u>	<u>Interprétation</u>	<u>UT</u>
4	Horizon 8	Moderne	1843	Développement de la rue Démolition de l'enceinte	
				Comblement fossé Bâtiment dans le fossé	98
		Moyen-Age	XIIIe s	Mur de vignes	832, 833
				Comblement partiel du fossé Bâtiments intra-muros	802, 803, 806 à 812, 866,
3	Horizon 7	Romaine	XIIIe s	Enceinte	16, 17, 42, 96, 871, 880
				Dépôts fluviatiles	26
2	Horizon 6	La Tène	Romaine	Route	UT112, 114, 178, 179, 180, 183, 196, 361
				Arasement	
	Horizon 5	La Tène	Protohistorique	Nécropole	T1 et 2, T11 à 19
				Reste d'occupation	30
	Horizon 4	La Tène	Protohistorique	Dépôts fluviatiles	140
				Niveau charbonneux, silo	141, 166 à 168,
	Horizon 3	Protohistorique	Protohistorique	Dépôts fluviatiles	142, 301
				Galets et fosse	302, 121
	Horizon 2	Protohistorique	Protohistorique	Dépôts fluviatiles	303
				Galets et TP	304
Horizon 1	Néolithique	Néolithique	Dépôts fluviatiles	40, 184, 305	
			Plusieurs phases d'occupations	59, 65, 76, 80 à 91, 889	
1		Préhistorique		Chenal	60

Fig. 9 Sion, rue et place des Remparts. Séquence stratigraphique des découvertes archéologiques.

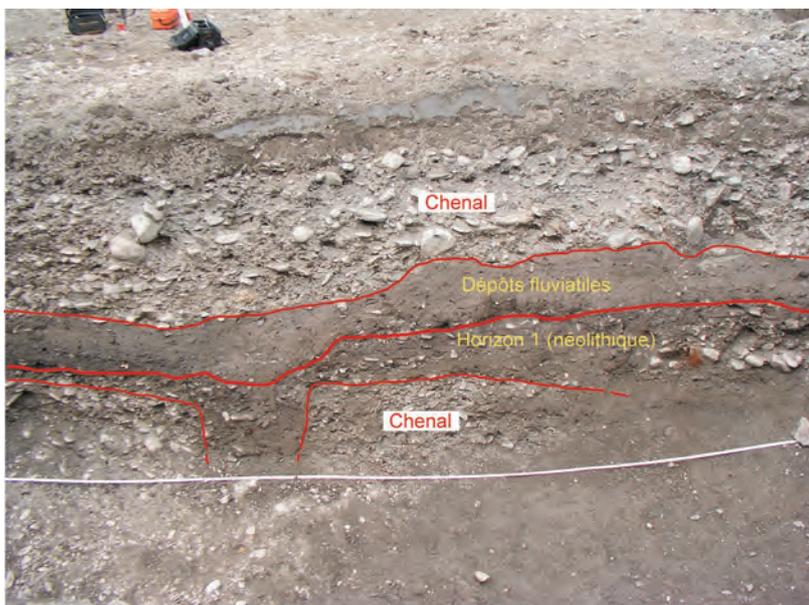


Fig. 10 Tranchée 2, profil nord, partie inférieure. Trou de poteau (UT80) et plusieurs niveaux néolithiques (UT81 à 86) installés sur des graviers d'un chenal (UT60). Le tout est recouvert de dépôts fluviatiles (UT40) et des graviers d'un chenal.



Fig. 11 Tranchée 5, profil est. Horizon 2: interface horizontale, avec des trous (de piquets ?). Horizon 3 : bande horizontale, marquée par une concentration de galets. Ces niveaux sont coupés d'abord par un chenal, ensuite par la chaussée de la route romaine.

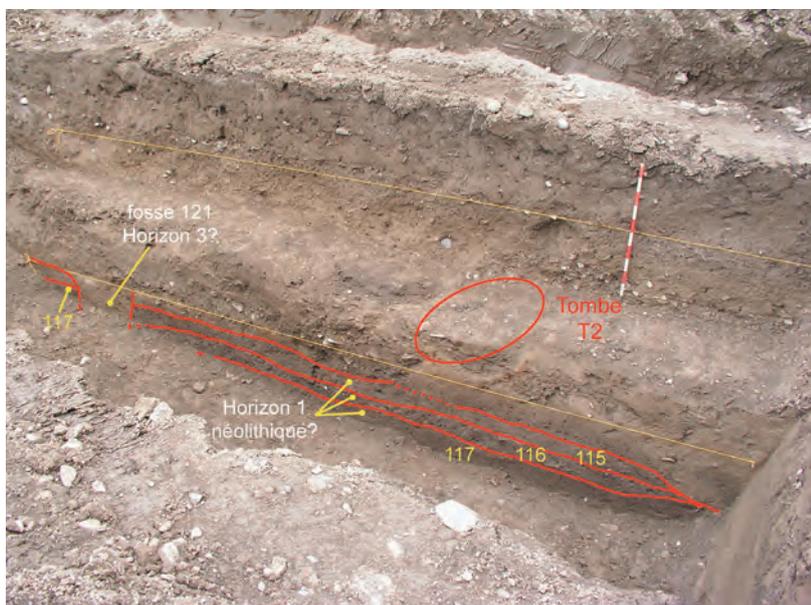


Fig. 12 Tranchée 4, profil sud. Les niveaux UT115 à 117 sont attribués à l'époque néolithique. La fosse UT121 perce ces niveaux et pourrait être associée à l'Horizon 3. La tombe T2 fait partie du cimetière d'époque La Tène.

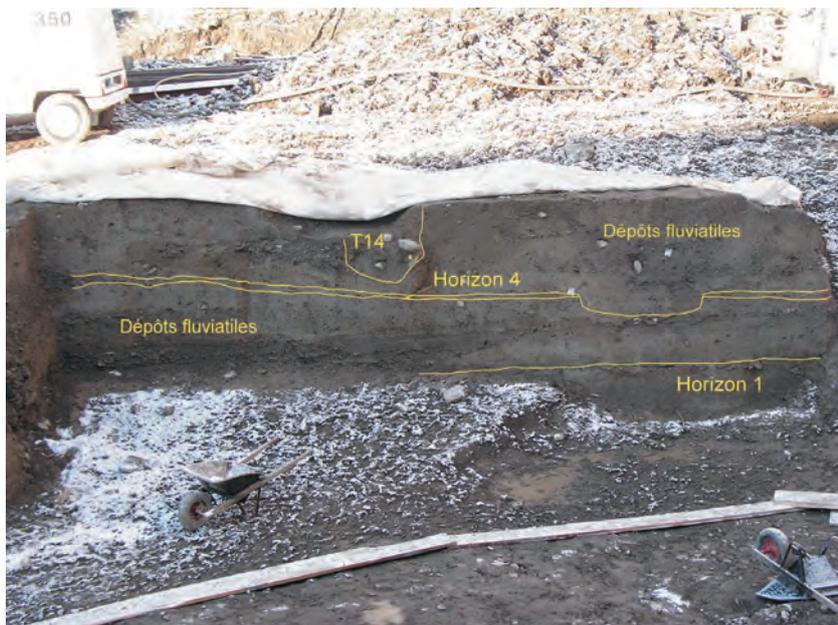


Fig. 13 Profil nord-sud, vue ouest. Les 2 m inférieurs de la séquence stratigraphique, sous les tombes de la nécropole La Tène (T14). Dépôts fluviatiles limoneux et graveleux, entrecoupés de niveaux non naturels. Horizon 4 : caractérisé par quelques galets et une concentration de charbon de bois.

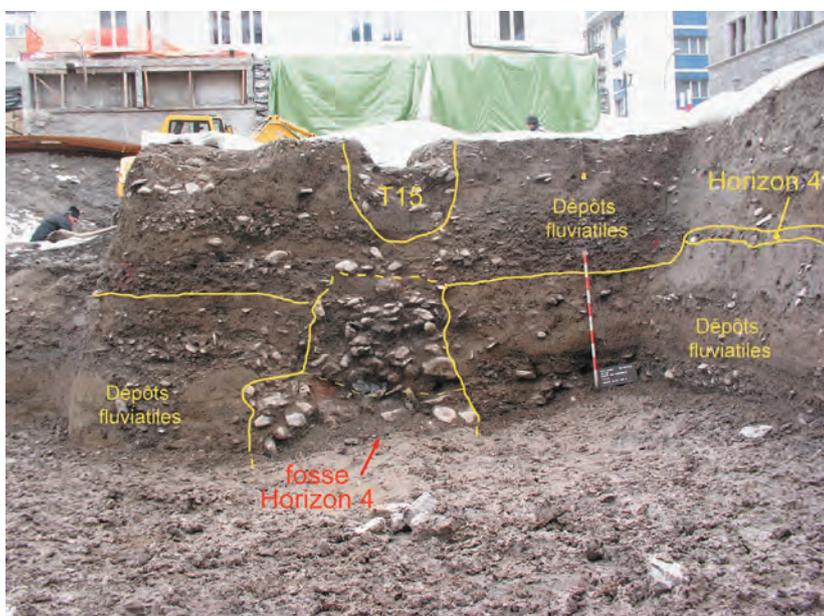


Fig. 14 Profil est-ouest, vue sud. Horizon 4 : percé par une fosse (profondeur plus de 1.20 m) remplie de pierres.

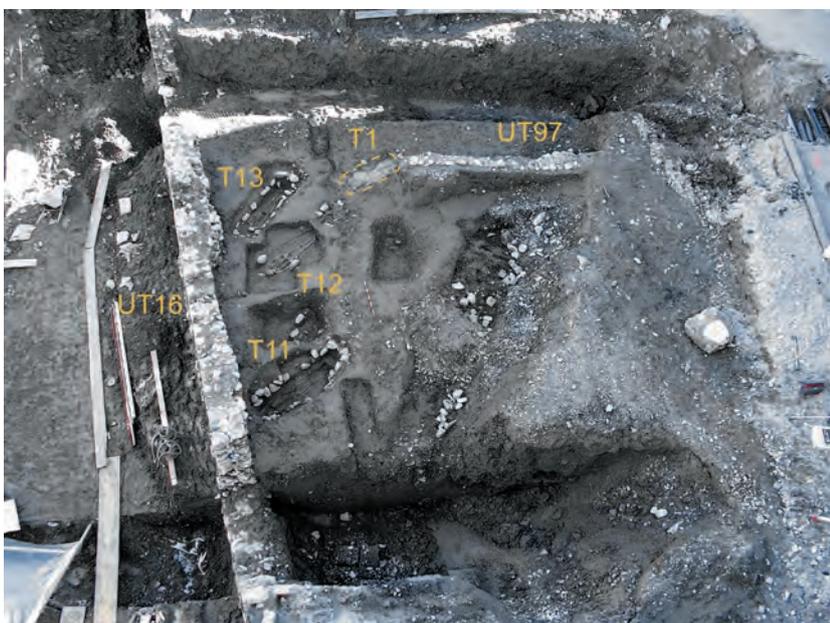


Fig. 15 Vue générale du chantier depuis le dernier étage du bâtiment de l'édilité. Partie orientale de la nécropole La Tène (Horizon 6) avec les tombes T1 (déjà fouillée), T11, 12 et 13. A gauche, le bord maçonné du fossé médiéval (UT16) et à droite, le mur (UT97) qui devait faire partie de l'enclos d'un jardin aménagé extra-muros.



Fig. 16 Tronçon de voie romaine, recoupé à droit par le fossé médiéval et à gauche par la tranchée 5. Vue du sud.

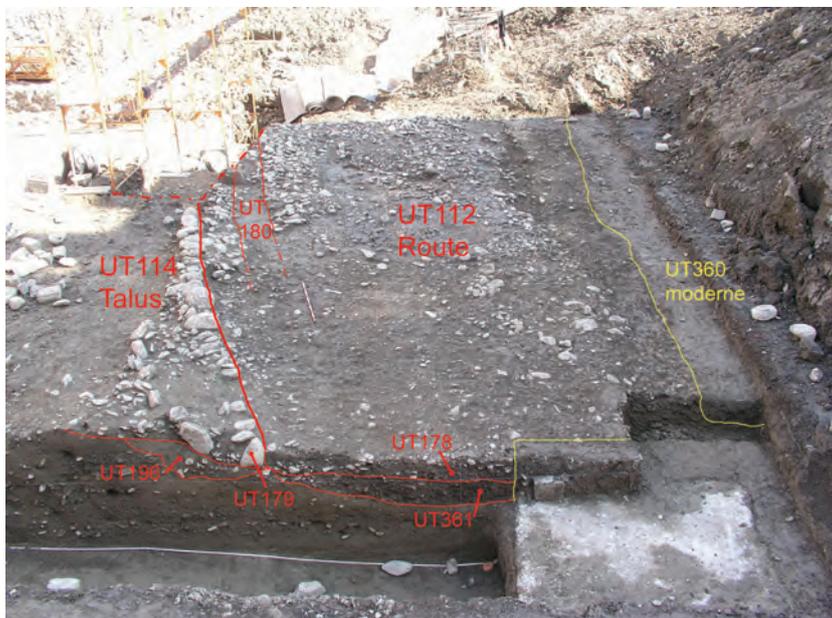


Fig. 17 Voie romaine UT112, vue de l'ouest. Dans la coupe, on distingue le coffre de la chaussée (épaisseur totale 0.70 m), avec la 1^e recharge d'une épaisseur de 0.40 m (UT361) et la 2^e recharge de 0.20 m (UT178). Le bord amont de la voie est délimité par un fossé (UT180) et un muret posé à sec (UT114) sur un radier (UT179). Le remblai (UT196) indique sans doute l'aménagement latéral d'un 1^{er} état de la voie.



Fig. 18 Bague en or découverte sur la voie romaine. Le chaton en pâte de verre bleue présente les visages de profil d'un homme et d'une femme entourés du nom « QUINTAE » (transcription de François Wiblé).



Fig. 19 Bague en bronze (zingué?) mise au jour au nord de la voie (partie inférieure du niveau romain UT26). Le chaton en pâte de verre de couleur bleue est décoré d'une figure féminine. TERA Sàrl (Julien Dresselaers)



Fig. 20 Le fossé de la ville médiévale, vue du sud. Au premier plan, les vestiges du petit bâtiment construit à travers du fossé. En arrière plan, le bâtiment de l'édilité (ancien Hôtel de Torrenté).



Fig. 21 Le fossé de la ville médiévale, vue du sud-est. La maçonnerie qui délimite le bord extérieur du fossé, le mur de contrescarpe, a plusieurs fois été réparée : ici le tronçon le plus récent.



Fig. 22 Section du mur de contrescarpe, vue vers le nord. A gauche, le terrain contre lequel la maçonnerie est appuyée. A droite, les remblais du fossé.



Fig. 23 Le parement du mur de contrescarpe, vu vers le nord. Au premier plan, il apparaît vertical, plus au nord, incliné.



Fig. 24 Le mur de contrescarpe de part et d'autre de la tranchée 2. A gauche et sous la tranchée, la maçonnerie primitive (UT17) avec sa fondation (UT96). A droite de la tranchée, la maçonnerie plus récente (UT16).



Fig. 25 Le mur de contrescarpe, détail du tronçon nord plus récent (UT16).



Fig. 26 Le mur de contrescarpe, détail du tronçon sud (UT42) avec la bande verticale en saillie.



Fig. 27 Le parement du mur de contrescarpe, vu vers le sud. Au premier plan, il apparaît incliné, plus au sud, vertical.



Fig. 28 Coupe observée lors de la troisième étape du terrassement pour la rampe semi-circulaire du parking, vue du nord-ouest. La fosse remplie d'un amas de pierres correspond au muret en pierres sèche (UT833) qui délimitait un remblai unilatéral du fossé. Au nord du demi-cercle, cet amas de pierres se poursuivait le long du talus du chantier.



Fig. 29 Tronçon nord (UT880) du mur longeant le fossé, vu du nord. Maçonnerie de 0.60 m d'épaisseur doté d'une face occidentale parementée (à droite) et d'une face montée contre terre.



Fig. 30 Tronçon sud (UT876) du mur longeant le fossé, vu du sud.



Fig. 31 Tronçon sud (UT876) du mur longeant le fossé, vu du sud-est.



Fig. 32 Le chantier de la rue des Remparts vu depuis le bâtiment de l'édilité. Le mur épais (UT871), sans doute le mur d'enceinte, apparaît dans l'ombre derrière la grue.



Fig. 33 Parement oriental du mur épais (UT871), vue du sud-est.



Fig. 34 Parement occidental du mur épais (UT871) dégagé dans un sondage, vue du sud-ouest. L'arase du mur avait été entaillé pour la pose d'anciennes canalisations ; pour les exigences du chantier en cours, elle a dû être abaissée davantage.



Fig. 35 L'extrémité sud du mur épais (UT871) avec la chicane en saillie sur le parement extérieur, vu du sud.



Fig. 36 Maçonneries UT881 et UT882 repérées à l'amont de la rue des Remparts, au pied de la maison Solioz.



Fig. 37 Ancien mur de parcelle UT870 prolongeant le bord méridional de la ruelle actuelle, vu de l'ouest. Son arrachement occidental a été repéré à une distance de 0.60 m du mur épais correspondant sans doute au mur d'enceinte.



Fig. 38 Mur de parcelle UT875 prolongeant la limite septentrionale de l'ancien Hôtel du Soleil construit en 1917. Vu de l'ouest.



Fig. 39 Mur de parcelle UT866 ne correspondant pas à une limite actuelle. Vu de l'ouest.



Fig. 40 Enchevêtrement de murs arasés au sud de la ruelle du Midi (vue depuis l'ouest). Les murs UT802, 803 et 809 paraissent délimiter la partie occidentale d'un bâtiment appuyé contre des maçonneries de faible épaisseur (UT806 à 810 et 812).



Fig. 41 Sion vers 1642 ; gravure de Hans Ludloff, publiée par Mattheus Merian dans sa Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae.



Fig. 42 Sion vers 1760 ; Jean-Adrien de Torrenté, perspective de la ville vue depuis le sud ; dessin à la plume rehaussé de lavis. DE WOLF 1969, pl. II., extrait.



Fig. 43 Plan de Sion daté de 1813. Lavis sur papier fort. Daté et signé en bas à gauche : « Fait à Sion en août 1813 le Capitne au Corps impal du Génie en Chef et Mbre de la légion d'honneur Michaud ». AV, 70 Sion/114. LA PART DU FEU, p. 117, cat. 69.



Fig. 44 Plan d'une partie de Sion occidental, relevé de 1838 du géomètre Schmidt. En rouge le projet du couvent des Ursulines, de l'évêché et du séminaire (non exécuté). ABS tir. 96-20/3, LA PART DU FEU, p. 167.

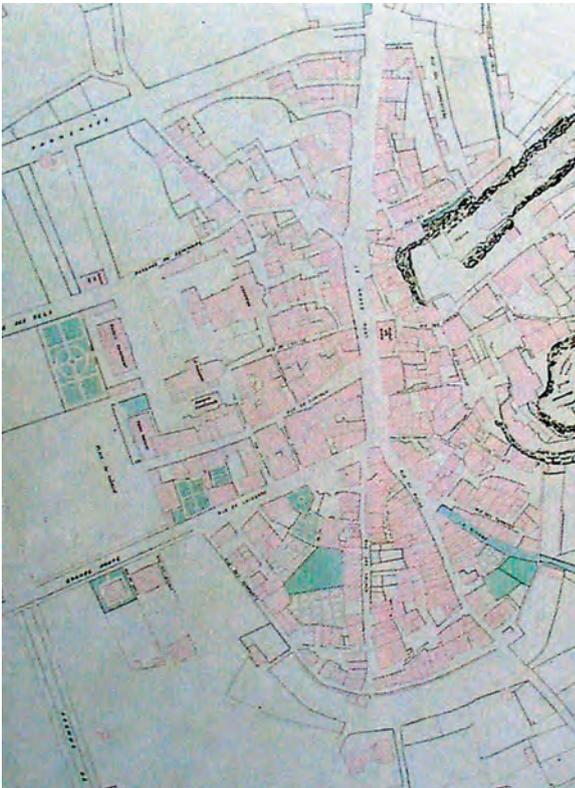


Fig. 45 Sion vers 1859. Dessin anonyme (Philippe de Torrenté ?) ; plume et aquarelle sur papier. INSA 2003, fig. 23. LA PART DU FEU, fig. 54, p. 179.

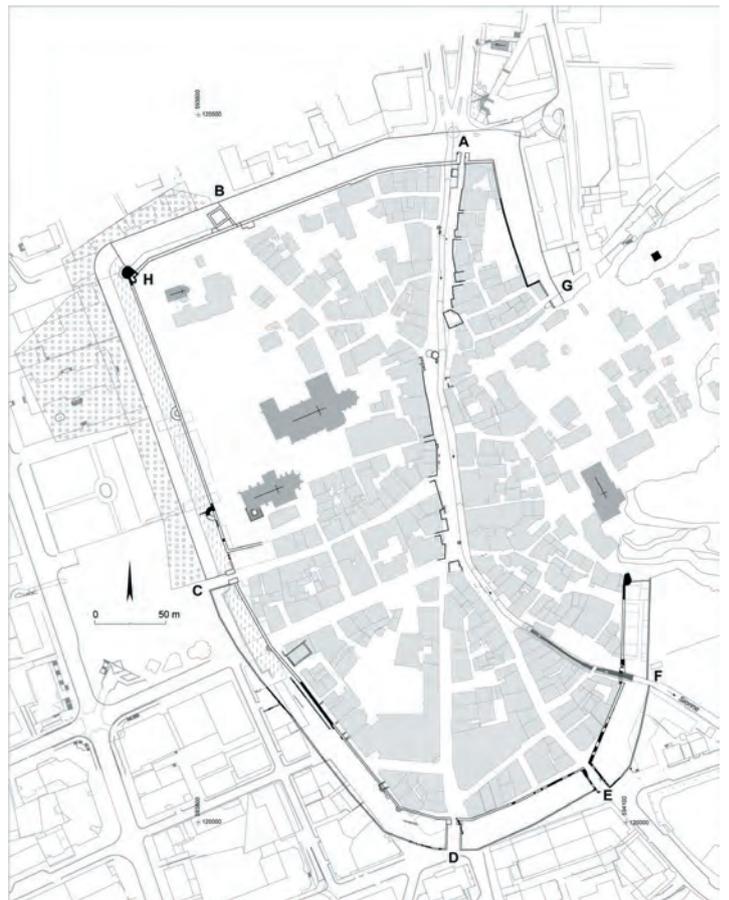


Fig. 46 Plan actuel de Sion avec le tracé du mur d'enceinte médiéval situé sur la base des plans anciens et des vestiges apparus en fouille ou conservés en élévation.

A: porte de Loèche. B: porte de Savièse. C: porte de Conthey. D: porte Neuve. E: porte du Rhône. F: « Mussieur », passage de la Sionne. G: portillon des Chenaux ou de la Cible. H: tour des Sorciers. TERA 2009.

Fig. 47 Le percement du mur d'enceinte pour la nouvelle route cantonale axée sur la rue de Lausanne. A droite, la gloriette de l'ancien jardin clôturé encore dessiné par de Torrenté en 1760. Lithographie de Théodore DU MONCEL, vers 1941. GATTLEN 1987, no 1129, DUBUIS et LUGON 1980, p. 162.



Fig. 48 La rue des Remparts vers 1920. Au premier plan, les toilettes publiques. A l'arrière, au milieu de la rue, un édicule semblable abritant dans doute le mécanisme de mesure du poids public. Ensuite à droite, l'Hôtel du Soleil construit en 1914 flanqué de son jardin qui en 1932 est remplacé par le cinéma Lux. Puis à gauche, la maison De Torrenté avec son jardin clôturé. FAVRE 1998, p. 44.



Fig. 49 Mur longeant le bord de l'excavation pour le parking, vue du sud. Maçonnerie liée au ciment (UT805) axé sur l'angle sud-est du bâtiment de l'édilité.

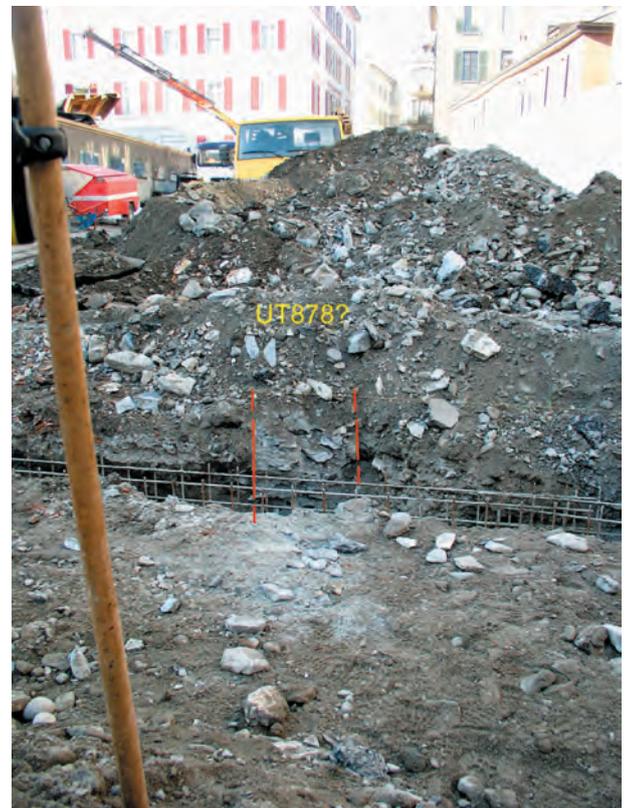


Fig. 50 Mur repéré dans une tranchée (UT878 ?) qui paraît axé comme la maçonnerie UT805, sur l'angle du bâtiment de l'édilité.

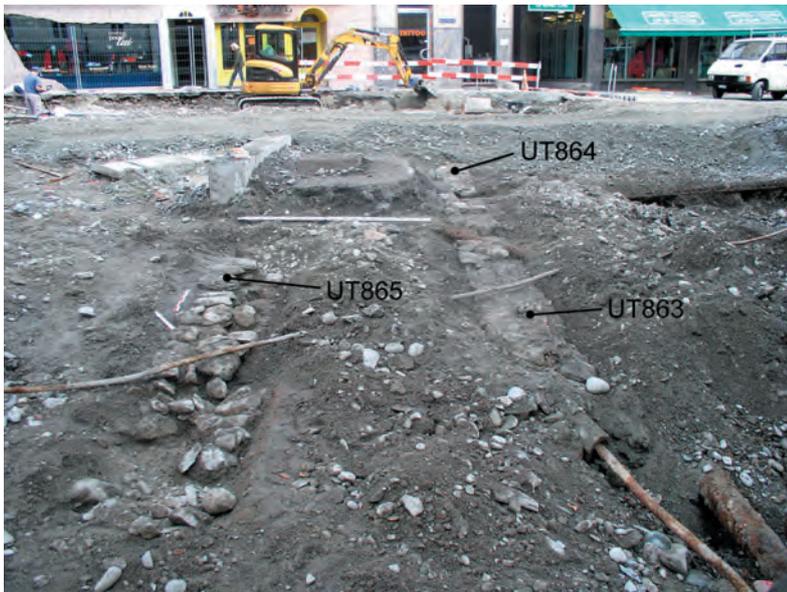


Fig. 51 Maçonneries modernes affleurant au croisement des rues des Vergers et des Remparts, vue de l'ouest. On distingue la légère inflexion d'axe qui sépare les deux tronçons de maçonnerie UT863 et UT864.



Fig. 52 Parement nord du mur UT863, habillé de crépi, vue du nord-est.



Fig. 53 Le chantier vu depuis le dernier étage du bâtiment de l'édilité. A gauche, le fossé obstrué par les vestiges d'un édifice. A droite, devant la place de parc, les restes d'une clôture maçonnée entourant jadis sans doute un jardin.



Fig. 54 Bâtiment construit à travers l'ancien fossé (en mauve le mur de contrescarpe), vue du nord-est. Près de l'angle, la porte avec son cadre en pierre de taille, bouchée par une maçonnerie soignée. La ligne horizontale indique la hauteur du sol.

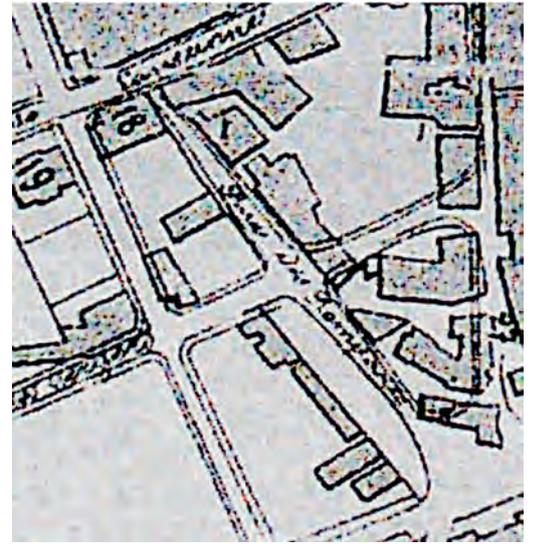


Fig. 55 Sion 1889 : plan à l'usage touristique désignant les monuments du passé et les bâtiments récents. INSA 2003, fig. 30 (extrait).



Fig. 56 Mur UT867 (derrière le tuyau) prolongeant l'alignement occidental de la rue, vu du nord. Les deux parements sont crépis.

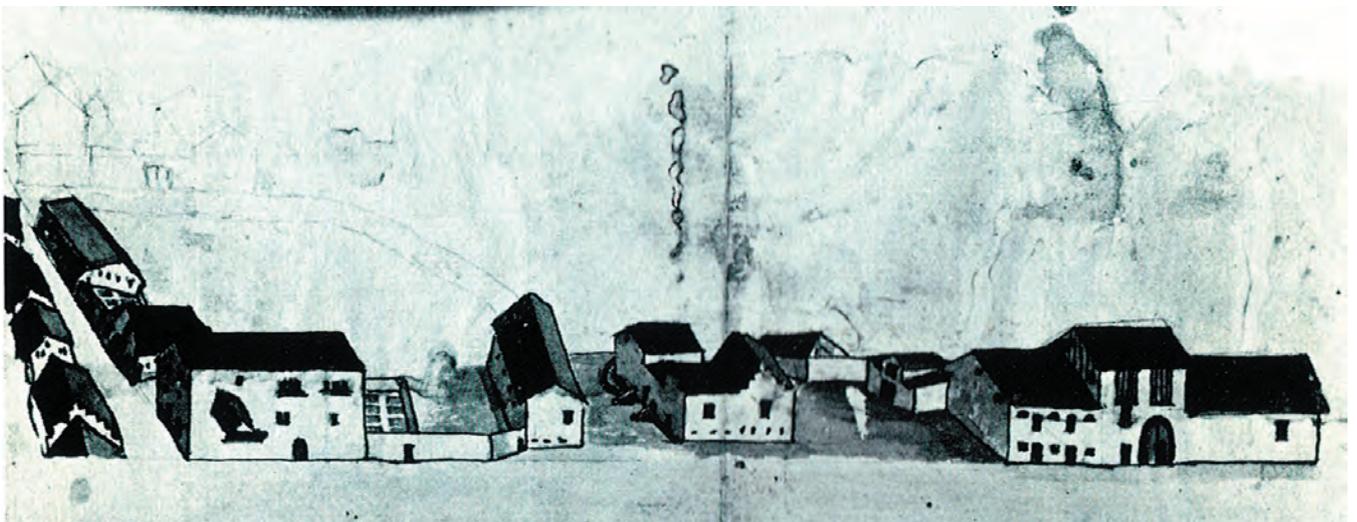


Fig. 57 Les bâtiments longeant le mur d'enceinte, avant le percement de la rue de Lausanne. À gauche, la rue de Conthey. Tout à droite, l'écurie au large portail a été remplacée par l'Hôtel du Soleil. Plume et lavis sur papier non daté (entre 1825 et 1830). Oeuvre faisant partie d'un recueil de dix-huit dessins de Antoine-Louis de Torrenté. DE WOLFF 1969, p 141-144.



Fig. 58 Rue des Remparts 5. Le bâtiment a conservé le volume des anciennes granges. Il ne comporte qu'un étage, tandis que les autres immeubles de la rue en ont au moins quatre.



Fig. 59 Les granges existant sur l'arrière de la Rue des Remparts 5. Elles comptent parmi les derniers restes de l'ancien quartier rural appelé *Eys Abandonnays*.



Fig. 60 L'hôtel du Soleil construit en 1914 parmi des granges, vue depuis le nord-ouest. CALPINI, p. 85.



Fig. 61 Caniveau du début du XXe siècle traversant en diagonale la rue, vue du sud.



Fig. 62 Poids public lors de sa découverte, vu du nord-ouest. Dans l'angle inférieur droite, la surface du socle latéral avec ses rivets en fer qui fait face aux deux niches. **A** plaque en fer blanc avec l'inscription: «le pesage des camions automobiles est interdit».



Fig. 63 Poids public après son dégagement, vu de l'ouest. On distingue les socles aménagés dans les angles et contre l'une des parois de la fosse. Derrière les deux niches saillantes apparaissent les fondations liées au ciment d'un soubassement circulaire plus récent.



Fig. 64 La fosse du poids public vue du sud.

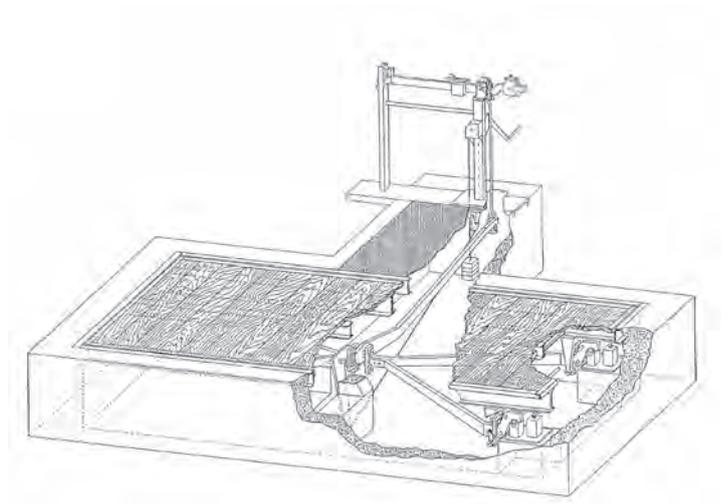


Fig. 65 Balance à char, selon Raudnitz 1932, fig. 325.



Fig. 66 Ferme de Finges. Balance utilisée pour le pesage des récoltes ; le mécanisme est logé dans une caisse métallique solide. Le poids public de la rue des Remparts devait avoir une allure similaire.



Fig. 67 L'enceinte sud-est de la ville avec la tour de guet près du rocher de Valère.

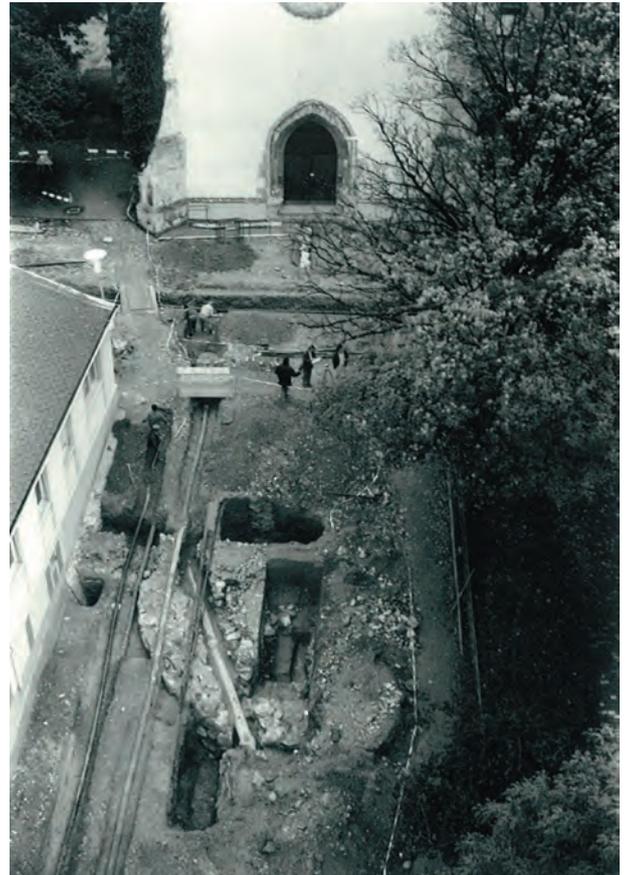


Fig. 68 Vestiges du mur d'enceinte avec la tour semi-circulaire en face de l'église Saint-Théodule. Photo LEHNER 1988.



Fig. 69 Vestiges du piédroit occidental de la porte du Rhône.



Fig. 70 Vestiges du mur d'enceinte remontant en direction de la Sionne.



Fig. 71 La place du Midi réaménagée, avec le tracé du mur d'enceinte et la porte du Rhône.



Fig. 72 La rue des Remparts réaménagée, avec le tracé du mur d'enceinte.